Université Paris I Panthéon Sorbonne

Master Professionnel Communication, Politique et Animation Locales

Année universitaire 2008-2009

Mémoire présenté par :

Damien FOURNEL

L'IMPACT DES ATELIERS CITOYENS SUR CEUX QUI Y PRENNENT PART : TENTATIVE DE MESURE DES EFFETS POLITIQUES DE LA DELIBERATION

Sous la direction de Sandrine LEVEQUE,

Maîtresse de conférences en science politique et directrice du Master Communication, Politique et Animation Locales à l'université Paris I

Septembre 2009

Université Paris I Panthéon Sorbonne

Master Professionnel Communication, Politique et Animation Locales

Année universitaire 2008-2009

Mémoire présenté par :

Damien FOURNEL

L'IMPACT DES ATELIERS CITOYENS SUR CEUX QUI Y PRENNENT PART : TENTATIVE DE MESURE DES EFFETS POLITIQUES DE LA DELIBERATION

Sous la direction de Sandrine LEVEQUE,

Maîtresse de conférences en science politique et directrice du Master Communication, Politique et Animation Locales à l'université Paris I

Septembre 2009

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à l'ensemble de l'équipe de Missions Publiques qui m'a accepté parmi elle durant les six derniers mois. Ceux-ci ont été pour moi un réel enrichissement, tant sur le plan professionnel, en tant que première expérience, que sur le plan humain. Ce mémoire leur doit beaucoup, par les conditions pratiques permises, par les conseils avisés, et par l'expérience que tous ont essayé de me transmettre. Sincèrement, merci beaucoup.

Il me faut ensuite remercier chaleureusement les citoyens qui ont accepté de donner de leur temps pour répondre, d'une manière ou d'une autre, à mes questions, et qui ont ainsi fourni la riche matière nécessaire à l'élaboration de cette étude.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique du Master Communication, Politique et Animation Locales de l'université Paris I Panthéon Sorbonne. Cette année a été pour moi très riche en enseignements et la qualité des enseignants que j'ai ainsi pu côtoyer y est pour beaucoup.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I / Une très large satisfaction globale individuelle

II / Les effets directs de la participation à un Atelier citoyen : l'acquisition de compétences

III / Les effets à moyen et long terme de la participation à un Atelier citoyen : l'impact sur les trajectoires politiques

IV / Ce que cette enquête nous apprend du dispositif Atelier citoyen

CONCLUSION

INTRODUCTION

C'est de la convergence d'une première expérience professionnelle et de la volonté d'explorer une question de recherche universitaire qu'est né ce mémoire. A l'origine de notre questionnement se trouve bien évidemment l'accueil dont nous avons bénéficié, en tant que stagiaire, au sein du cabinet Missions Publiques. Débuté en mars 2009, ce stage, pleinement enrichissant, tant sur le plan professionnel qu'humain, entre dans la logique d'une inscription professionnelle se voulant durable dans le champ de la démocratie participative. En effet, ce stage constitue à la fois une suite logique et un aboutissement de notre parcours universitaire. Ainsi, après un Master de recherche en sociologie politique basé sur le questionnement théorique et empirique d'un dispositif particulier de démocratie participative, à savoir les conseils de quartier[1], nous avons fait le choix de finaliser notre formation en intégrant le Master professionnel Communication, Politique et Animation Locales de l'université Paris 1, dans l'intention précise de pouvoir entrer plus facilement dans ce champ professionnel en construction. Après avoir affiné notre connaissance des différentes professions gravitant autour de la mise en pratique de la démocratie participative lors du premier semestre consacré aux séminaires[2], nous avons pu de manière optimale choisir d'intégrer un cabinet de consultants spécialisé dans la mise en œuvre et l'animation de différents dispositifs participatifs. En effet, il nous a semblé que cela était le plus formateur, à la fois par le contact direct et « embarqué » à l'intérieur des dispositifs, et par la diversité des situations potentiellement rencontrées que cela permettait.

[1] Ayant abouti à la rédaction d'un mémoire de recherche, dirigé par Paul Bacot et intitulé : *Les conseils de quartier et les élections municipales de mars 2008 à Lyon : usages partisans, nouveaux acteurs et nouvelles pratiques politiques*, IEP de Lyon, septembre 2008.

[2] En premier lieu grâce à celui animé par Loïc Blondiaux et intitulé « Communication et démocratie », qu'il en soit ainsi remercié.

Ensuite, il s'agit avant tout d'une rencontre, avec des personnes qui m'ont, durant ces six derniers mois, permis de pleinement m'épanouir dans ce travail et qui m'ont largement intégré à leur équipe. Enfin, la durabilité de l'inscription dans ce champ professionnel se matérialise par la poursuite du stage au sein de Missions Publiques jusqu'en décembre prochain, ce qui constituera donc au final une expérience professionnelle significative.

Avant de préciser la problématique de cette étude, il convient dès ici de décrire plus précisément le cabinet Missions Publiques. Depuis désormais près de dix ans, celui-ci s'est spécialisé dans la conception, la mise en œuvre et l'animation de processus participatifs voulues par des collectivités locales, voire par des associations ou des entreprises publiques[3]. En 2009, et avant notre arrivée comme stagiaire, quatre consultants s'occupent principalement de cette activité. Les dispositifs dont il s'agit peuvent varier dans leurs formes mais le modèle le plus couramment mis en œuvre par Missions Publiques – et qui sera l'objet de cette étude – est celui que nous voulons appeler « Atelier citoyen ». Inspiré par le modèle de la « conférence de consensus » du Danish Board of Technology ou par sa version « politique », à savoir la « conférence de citoyens »[4], les Ateliers citoyens tels que mis en œuvre par Missions Publiques se distinguent par quelques inflexions méthodologiques[5]. Il s'agit tout d'abord de valoriser l'expertise d'usage et d'en faire un des modes d'investigation des questions posées. De plus, Missions Publiques fait le choix de ne pas différencier les temps d'information et les temps de débat. Par là, il s'agit d'une manière de reconnaître la capacité ordinaire de jugement des citoyens : ils sont compétents pour dialoguer avec des intervenants spécialisés, avant même d'avoir reçu une formation complète. Enfin, on peut aussi signaler une certaine posture professionnelle de l'équipe de Missions Publiques qui tend à porter une plus grande attention à la dynamique de groupe[6].

Quoi qu'il en soit, les dispositifs dont nous parlons sont ceux que l'on appelle couramment des dispositifs participatifs « one shot », à savoir qu'ils n'ont pas vocation à être pérennes mais sont concentrées dans le temps et sur un sujet précis. Concrètement, cela se

[3] Pour être précis, il faut ajouter qu'à côté de cette spécialité existe également une spécialisation dans l'aide aux collectivités en matière de transports, même si ce n'est pas dans cette branche d'activité que nous avons travaillé.
[4] Pour plus de détails sur ces méthodes et leurs genèses, voir : BOURG Dominique et BOY Daniel, *Conférence de citoyens, mode d'emploi*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, Descartes et Cie, 2005.
[5] En cela, l'inscription universitaire d'une des consultantes, docteure en sociologie spécialisée dans les questions de participation, a joué un rôle très important, donnant une légitimité théorique à une pratique.
[6] Là encore, on peut expliquer cette posture par la formation universitaire de l'une des consultantes, en psychologie sociale.

traduit par des Ateliers citoyens comprenant en général entre quatre et six jours de travail, organisés le plus souvent en deux ou trois sessions de deux jours, durant lesquels les citoyens assistent à des séances d'information et surtout délibèrent entre eux, à partir de leurs expériences et des informations reçues. La théorie démocratique sur laquelle s'appuie le plus fortement cette méthode est donc celle de la délibération[7]. Les « citoyens » dont nous parlons étant un groupe composé en général d'une vingtaine de personnes, recrutées par tirage au sort ou sur base de volontariat[8]. Le résultat de ce travail est la rédaction d'un *avis*, par le groupe de citoyens, sur le sujet précis de l'Atelier pour lequel la collectivité a eu l'initiative de la concertation. Il importe de préciser que ces avis sont uniquement consultatifs.

La question des « effets » des dispositifs participatifs sur ceux qui y prennent part était depuis notre mémoire de l'an dernier un point particulièrement saillant de notre réflexion personnelle sur la démocratie participative[9]. Durant le stage, ce point a très vite été mis en exergue par différentes lectures et surtout discussions à l'intérieur de l'équipe de consultants. En effet, depuis 2003 et la première « conférence de citoyens » organisée par Missions Publiques, le cabinet a mis en œuvre une quinzaine d'ateliers suivant le modèle type décrit ci-dessus. Or l'équipe de Missions Publiques se distingue par une forte propension à la réflexion sur ses propres pratiques et à la remise en cause méthodologique. Ainsi, quelques séances de travail internes ont été organisées, auxquelles nous avons eu la chance de participer, dans l'idée de prendre du recul sur les méthodes mises en pratique. D'une manière simplificatrice, un des principaux points mis en avant dans cette sorte de bilan fut le déséquilibre ressenti par les consultants en termes d'impact de ces dispositifs : entre d'une part des citoyens fortement investis dans le processus, pour qui des changements au cours de celui-ci semblaient réels ; et d'autre part des institutions qui paraissaient avoir des difficultés à modifier leurs modes de prise de décision pour y intégrer les *avis citoyens* étant le résultat des processus[10].

[7] Le socle théorique de ce courant étant le concept habermassien d'*espace public* : HABERMAS Jürgen, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997. Pour une déclinaison française de ce courant de pensée, voir : MANIN Bernard, « Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique », *Le Débat*, n°33, 1985, pp.72-93.

[8] Cette distinction n'étant pas sans influence sur le déroulement et le résultat de ces dispositifs, comme sur ceux de notre enquête, nous y reviendrons.

[9] Reprenant à notre compte un idéal proche de celui de l'éducation populaire, il nous semblait, de manière intuitive, qu'une des principales forces de la démocratie participative était la possibilité de formation, voire de politisation, des citoyens.

[10] Sans parler ici du manque d'enthousiasme institutionnel et politique pour modifier ses processus de prise de décisions, on voudrait tenter d'interpréter ce différentiel pointé entre des effets individuels forts et des effets collectifs faibles ou diffus. En effet, d'une part, on peut croire que les méthodes utilisées sont trop centrées sur le

Néanmoins, ce constat d'impact des dispositifs sur les participants était avant tout de l'ordre du ressenti de la part des consultants de Missions Publiques et semblait être posé comme une évidence, manquant de données objectives pour le décrire. L'idée nous est alors venue de questionner cette sorte d'évidence, et de mettre en place un processus d'enquête pouvant permettre d'une part d'objectiver, avec des données empiriques, l'impact réel de la participation à des Ateliers citoyens auprès de ceux qui y prennent part ; d'autre part de décrire de manière plus fine la réalité et les divergences de ces effets.

Entrant largement dans le même type de questionnement, un texte de Julien Talpin, intitulé « Délibérer pour quoi faire ? » nous a alors été donné à lire[11]. Dans celui-ci, ce post-doctorant compare notamment les dispositifs participatifs « one-shot »[12] ou « mini-publics », avec des dispositifs de « démocratie locale empowered » demandant un engagement répété[13], en se posant tout particulièrement la question des effets de ces deux types de dispositifs sur les participants qui y prennent part. Les hypothèses avancées par Julien Talpin sont que la *bonne* qualité de la délibération présente dans les dispositifs « mini publics » a un impact *fort* sur le degré d'information des participants mais *faible* sur leur trajectoire politique. A l'inverse dans sa comparaison, si les dispositifs de démocratie locale empowered sont des arènes où la qualité de la délibération n'est que *moyenne* et l'impact sur le degré d'information des participants *faible*, l'impact sur la trajectoire politique des participants serait elle *forte*[14].

---

dispositif en tant que tel et le groupe, et pas assez sur les modes de prise en compte de la concertation et donc le suivi des recommandations. On veut aussi y voir une conséquence de l'organisation de l'économie du champ participatif. En effet, un cabinet comme Missions Publiques étant rémunéré presque uniquement pour concevoir (donc en amont) et pour animer les Ateliers citoyens, sa logique d'action est telle que l'avis citoyens rédigé, le regard a tendance à se tourner vers une nouvelle mission et prend sans doute moins soin d'assurer la qualité du suivi, même si d'indéniables efforts sont faits en ce sens.

[11] TALPIN Julien, « Délibérer pour quoi faire ? L'assemblée participative électronique sur le changement climatique de la Région Poitou-Charentes », Papier préparé pour la journée d'étude *La démocratie participative en Poitou-Charentes*, Poitiers, 20 mars 2009.

[12] Dans lesquels il intègre les jurys citoyens, les assemblées participatives, les sondages délibératifs et les conférences de consensus. Cela correspond donc bien à ce que nous avons voulu appeler « Ateliers citoyens ».

[13] Il parle ici tout particulièrement des budgets participatifs, mais cela peut-être vrai pour l'ensemble des dispositifs pérennes de démocratie participative comme les conseils de quartier, organisés sous une forme très proche. Même si l'adjectif « *empowered* », venant du concept anglo-saxon d'*empowerment*, souligne très précisément le « pouvoir » de ce genre de dispositif, et donc le rapport de co-décision dans lequel se place le budget participatif, ce qui n'est que très rarement le cas pour les conseils de quartier. Pour plus de précisions sur la notion d'*empowerment*, voir : BACQUE Marie-Hélène, « Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme ? *Empowerment zones* aux Etats-Unis et politique de la ville en France » in BACQUE Marie-Hélène, REY Henry et SINTOMER Yves (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2005, pp.81-97.

[14] Julien Talpin a par ailleurs assez largement décrit ces impacts chez les participants aux budgets participatifs qu'il a étudiés : TALPIN Julien, « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », in *Politix*, vol.19, n°75, 2006, pp.13-31. TALPIN Julien, « Du pouvoir des institutions

Or, nous parlons ci-dessus d'hypothèses avancées par Julien Talpin car là aussi, et même si les éléments avancés correspondent à de véritables observations empiriques, il nous semble qu'un manque de données objectives concernant les impacts sur les participants des dispositifs « one-shot » se fait jour, notamment sur le long terme concernant l'impact sur les trajectoires politiques. Il convient ici de préciser que nous avions dans notre mémoire de l'an dernier montré que les descriptions d'effets sur les participants – en termes de politisation, d'*empowerment* ou de modification des trajectoires – mises en avant par Julien Talpin dans le cadre des budgets participatifs se retrouvaient assez largement dans les conseils de quartier que nous avions observés[15]. Nous disposions donc de données personnelles assez précises relatives aux effets « politiques » de la participation à des dispositifs demandant un engagement répété tels les conseils de quartier, qu'il nous est apparu intéressant de comparer de manière fine avec ceux que l'on pourrait trouver chez des participants à des dispositifs « one-shot » tels les Ateliers citoyens.

C'est donc ainsi, et à partir de ces deux éléments de réflexion, que nous avons décidé d'axer notre réflexion pour ce mémoire de fin d'études sur la question des effets de ce genre de dispositifs participatifs sur les citoyens qui y prennent part. On peut résumer la problématique de ce travail à travers les deux questions suivantes :

Quel est l'impact réel de la participation à un Atelier citoyen chez ceux qui y prennent part ?

En quoi cet impact se distingue-t-il de celui que l'on peut observer dans des dispositifs de démocratie participative demandant un engagement répété, tels les conseils de quartier ou les budgets participatifs ?

Si l'on peut considérer que ce questionnement correspond à une sorte de « niche » dans une recherche universitaire de plus en plus foisonnante autour de la démocratie participative, elle présente selon nous au moins un double intérêt. Il s'agit tout d'abord d'un

---

participatives à l'empowerment des citoyens : leçons à partir de trois expériences de budget participatif en Europe », intervention lors du colloque *La participation politique et ses défis : territoires, action collective et registres*, organisé par la chaire UNESCO « Politiques urbaines et citoyenneté », l'UMR CNRS 5600 et l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Lyon, 10-11 décembre 2007.

[15] FOURNEL Damien « Les conseils de quartier et les élections municipales de mars 2008 à Lyon », *op. cit.*

intérêt scientifique : en effet, un des principaux fondements théoriques de la délibération politique est que la discussion, fondée sur la raison, qui a lieu à l'intérieur de ces arènes est susceptible de faire évoluer les préférences des participants pour se rapprocher d'un intérêt général. Or, le politiste américain Cass Sunstein, en mettant en avant le concept de « polarisation des opinions »[16], remet assez fortement en cause ce présupposé. En effet, selon lui, en devenant publique – même à une échelle limitée –, la préférence initiale devient très difficile à faire évoluer, et a même plutôt tendance à s'extrêmiser dans la même direction. Sans avoir la prétention de vouloir donner une réponse définitive à cette controverse ici, nous pensons que réfléchir plus avant sur l'impact de la participation à de tels dispositifs basés justement sur la délibération pourra éclairer cette question théorique majeure.

Ensuite, il nous semble que cela relève également d'un intérêt professionnel. En effet, à l'heure où la pratique de la concertation sous ce genre de modèle tend à se standardiser[17], il semble indéniable que le rôle de cabinets comme Missions Publiques dans cette standardisation est grand. Ainsi, et avant que ce schéma de concertation citoyenne ne soit véritablement fixé, il convient sans doute d'essayer de le connaître le mieux possible. Toute démarche en ce sens ne pouvant qu'accentuer la connaissance qu'on peut avoir de ce type de dispositif, notre enquête cherchant à en mesurer les effets sur les participants ne peut qu'ajouter une pierre supplémentaire à cet édifice de connaissance se voulant un socle pour la réflexion méthodologique.

Le processus d'enquête empirique mis en place pour cette étude en constitue un autre intérêt, d'ordre méthodologique. Prenons à présent le temps d'expliciter de quelle façon nous avons récolté les données relatives à l'impact de ces processus participatifs sur les citoyens.

Il faut tout d'abord bien voir que l'inscription à l'intérieur de Missions Publiques pour effectuer cette enquête l'a grandement facilitée. En effet, nous avons ainsi pu bénéficier des archives et bases de données très riches du cabinet. Comme déjà précisé, Missions Publiques a, depuis 2003, mis en œuvre une quinzaine de dispositifs se rapprochant du modèle des

[16] Notamment dans : SUNSTEIN Cass, *Democracy and the Problem of Free Speach*, New York, Free Press, 1993.

[17] On en tient pour preuve la multiplication d'appels d'offres émis par les collectivités prenant ce format de concertation, comme la forte expansion de cabinets privés cherchant leur place dans ce « marché » nouveau.

Ateliers citoyens. Nous bénéficiions ainsi à la fois de la mémoire de ces dispositifs, à travers les documents relatifs et les témoignages des consultants, et des coordonnées de l'ensemble des participants à tous ces dispositifs. De plus, le fait de pouvoir se présenter à ces anciens participants comme faisant désormais partie de l'équipe Missions Publiques a sans aucun doute grandement aidé dans la prise de contact.

Sur la quinzaine d'Ateliers citoyens animés par Missions Publiques, nous en avons sélectionné cinq pour constituer réellement le terrain d'enquête de cette étude. Les critères qui ont présidé à ce choix ont été ceux de la diversité. Ainsi, nous avons sélectionné des dispositifs s'échelonnant dans le temps, de 2003 à 2008, différents au niveau de l'institution organisatrice[18], du sujet de la concertation[19], et même du ou des consultants de Missions Publiques en charge de l'animation[20]. Ce choix de la diversité présentait selon nous deux avantages : d'une part celui de pouvoir élaborer une sorte de résultat moyen de l'impact de ces dispositifs nonobstant quelques particularités ; d'autre part celui de pouvoir éventuellement déceler dans ces différences des éléments explicatifs de possibles écarts dans ces effets. Afin d'avoir une connaissance fine de ces différents dispositifs, nous avons effectué des entretiens approfondies avec les consultants de Missions Publiques qui étaient en charge de ces dossiers. Ces entretiens se voulaient à la fois informatifs pour cette étude, mais aussi un moyen de discussion et de réflexion méthodologique et théorique partagé.

La méthode adoptée pour recueillir les données visant à mesurer les impacts de la participation aux Ateliers citoyens a été celle du questionnaire. En effet, cette méthode présentait de nombreux avantages dans cette recherche : ainsi, une fois le questionnaire réalisé, il était facilement diffusable à assez grande échelle, permettant donc de pouvoir toucher beaucoup plus de gens que par la méthode de l'entretien semi directif. De plus, cela permettait également de disposer de données assez facilement analysables et surtout comparables, le même questionnaire étant, mis à part quelques ajustements, passé à l'ensemble des participants de chacun des dispositifs.

[18] Deux associations nationales d'élus ou de service public, une Communauté urbaine, un Conseil général et un Conseil régional.
[19] Deux sur les transports, un sur l'aménagement du territoire, un sur la santé et un sur les services publics locaux.
[20] Pour une description plus détaillée de chacun de ces cinq dispositifs, voir les annexes.

Ce questionnaire[21] a été construit à partir des hypothèses de base de ce travail relatives aux effets envisageables sur les participants, c'est-à-dire principalement autour des notions de politisation, d'*empowerment* et de trajectoire politique individuelle. Ce travail de conception du questionnaire a également été partagé avec l'équipe de consultants de Missions Publiques, puis le questionnaire a été testé avec de premières passations destinées à l'affiner. Enfin, il a également évolué après les premiers retours et avant les envois qui ont été effectués plus tardivement[22]. Les thèmes principaux recouverts par le questionnaire sont les suivants : la satisfaction quant à cette participation, la façon dont les participants ont parlé ailleurs de ce dispositif, la conception de la démocratie participative, le rapport au politique, les changements de comportement, l'impact sur la trajectoire politique, la création de lien social dans ces dispositifs.

Pour passer ce questionnaire, plusieurs moyens de communication ont été utilisés. Par souci pratique, économique et environnemental, le passage du questionnaire par mail a été privilégié. Néanmoins, pour certaines personnes ne disposant pas de cet outil, ou lorsque les bases de données de Missions Publiques n'offraient pas cette information[23], les questionnaires ont pu être envoyés par courrier. Enfin, que ce soit pour les premiers passages « test » ou par demande de certaines personnes contactées, nous avons également passés certains questionnaires par téléphone.

En définitive, 92 questionnaires ont été diffusés par ces différents biais à l'ensemble des participants aux cinq dispositifs choisis. Sur ces 92 envois, 32 questionnaires nous sont revenus complétés, constituant donc le corpus empirique qui servira de source de première main pour cette étude. Le tableau ci-dessous représente les statistiques générales de cette enquête :

[21] Dont le modèle type se trouve lui aussi en annexe de cette étude.
[22] Le questionnaire type qui se trouve en annexe est bien la version finale de celui-ci, et certaines questions y figurant ne se trouvaient donc pas dans les premières versions envoyées.
[23] On rappelle que le premier dispositif choisi date de 2003, une époque – pourtant pas si lointaine – à laquelle l'outil numérique n'était encore que très peu diffusé.

Dispositifs	Nombre de questionnaires envoyés	Nombre d'adresses non valides connues	Nombre de questionnaires retournés
GART	17 (courriers)	7	4
Nantes Métropole	20 (dont 19 mails)		6
CG Essonne	26 (dont 22 mails)		7
CR Pays de la Loire	15 (tous par mail)		12
IGD	14 (dont 10 mails)		3
Total	92 (dont 66 mails)	7	**32**

Il nous semble que le nombre total de 32 questionnaires reçus, s'il est un peu en deçà de nos espérances initiales, soit tout de même assez satisfaisant et nous permette de pouvoir tirer des enseignements significatifs du traitement de ces questionnaires. Le taux de retour se situant à un niveau un peu supérieur à un sur trois, il ne faut pas négliger le taux de perte des coordonnées des participants. S'il est explicite dans le cas de la conférence de citoyens du GART – le questionnaire étant envoyé par courrier, nous avons reçu sept lettres de retour indiquant une adresse non valide – cela peut également être le cas des adresses mail utilisées pour les autres dispositifs, sans que nous puissions réellement le mesurer.

Si les résultats que nous allons mettre en avant dans la suite de ce travail proviennent bien de l'analyse de ces questionnaires, il convient tout de même d'avoir en tête certaines limites inhérentes au choix méthodologique de l'enquête par questionnaire.

En premier lieu, le biais principal de ce genre d'enquête est que les personnes qui ont acceptées de prendre de leur temps pour y répondre sont sans aucun doute celles qui avaient le plus de choses à dire. Ainsi, d'une part le risque existe de la surreprésentation dans l'échantillon répondant de personnes très intéressées par cette démarche, par la démocratie participative…, qui pourraient donc avoir tendance à valoriser leur participation au

dispositif[24]. A l'inverse, il est aussi probable que des personnes ayant développé un fort ressentiment à la suite de l'Atelier citoyen profitent de cette nouvelle tribune que nous leur donnons pour dire une nouvelle fois tout le mal qu'elles pensent de ce genre de dispositifs. Si les deux cas sont sans doute bien présents dans notre échantillon, la mesure générale que l'on peut observer nous fait dire qu'ils ne sont sans doute pas surreprésentés dans les questionnaires reçus. Au contraire, ces types de questionnaires nous donnent bien souvent des clés de compréhension plus fines de ces dispositifs et des effets possibles qu'il convient de ne pas négliger.

La seconde limite méthodologique de l'enquête par questionnaire se situe au niveau de la finesse des réponses reçues. En effet, si nous avons cherché à limiter ce biais par l'inclusion de questions ouvertes à côté des questions fermées dans le questionnaire[25], il aurait sans aucun doute été intéressant de compléter notre enquête par quelques entretiens semi directifs, en fonction de profils types identifiées par exemple. Si cela était bien notre intention initiale lorsque a débuté notre recueil de données empiriques[26], le manque de temps nous a contraint a abandonné cette perspective. En effet, comme nous l'avons déjà précisé, notre stage au sein de Missions Publiques n'ayant pas été interrompu à la fin du mois d'août comme il était prévu initialement, il n'a pas forcément été aisé de dégager suffisamment de temps pour mener à bien un processus de recherche optimal.

Ces éléments de limites méthodologiques pris en compte, il reste que cette enquête nous a réellement permis d'affiner notre connaissance des dispositifs proches du modèle d'Atelier citoyen, en comprenant mieux quels sont les effets que ce genre de dispositifs ont sur les citoyens qui y prennent part. C'est ce qui va constituer le cœur de cette étude et que nous allons aborder à présent. Pour cela nous avons organisé notre travail comme suit. Tout d'abord, il s'agira d'analyser la satisfaction globale personnelle qui se dégage assez largement des réponses des participants. Ensuite, nous aborderons la question des effets directs de la participation à un Atelier citoyen en termes d'acquisition de compétences, avant de s'attacher

[24] On peut noter au passage qu'on retrouve là un biais très courant en sciences sociales, et également présent dans l'entretien notamment, dû au fait que la matière empirique est le plus souvent, voire quasi exclusivement, un discours d'acteur, c'est-à-dire du « déclaratif ». Or, la tendance à l'autojustification de ses propres pratiques sociales doit donc être prise en compte.

[25] Ce qui nous a conduit, pour l'analyse, à réaliser un *semi brut* à partir des questions ouvertes du questionnaire. Ce document, ainsi que l'analyse quantitative des questionnaires relative aux questions fermée, se trouve également en annexe.

[26] C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous demandions à la toute fin du questionnaire si le répondant acceptait éventuellement un entretien supplémentaire et approfondi sur ces questions.

à décrire en quoi ces expériences ont pu modifier, durablement ou non, la trajectoire politique des participants. Enfin, nous achèverons ce travail en nous demandant ce que cette enquête nous apporte dans la compréhension globale de ce genre de dispositifs de démocratie participative.

I / Une très large satisfaction globale individuelle

De manière très majoritaire, les personnes interrogées disent leur satisfaction personnelle d'avoir participer à l'Atelier citoyen. Ainsi, la première question que nous leur posions était la suivante :

« Avec le recul, êtes-vous satisfait d'avoir participé à l'Atelier citoyen organisé par… ? »

A cela, 28 personnes sur 32 ont fait montre de satisfaction[27]. Cette écrasante majorité de satisfaction personnelle ne laisse planer aucun doute sur cet élément : le dispositif Atelier citoyen est une expérience qui plaît aux participants.

De la même façon, nous demandions, plus loin dans le questionnaire, si les personnes *« pensaient aujourd'hui que l'Atelier citoyen avait été utile… pour elles ? pour l'institution organisatrice ? et pour le débat en général sur le thème en question ? »* Là encore, l'utilité personnelle est très majoritaire (29 « oui » sur 32), et même si les chiffres baissent en ce qui concerne l'utilité pour l'institution et pour le débat général sur le thème[28], ceux-ci restent supérieurs à la moitié des répondants.

Enfin, on peut également voir dans le très grand nombre de réponses positives à la demande éventuelle d'entretien supplémentaire qui ponctuait ce questionnaire (24 sur 30 réponses) une propension à vouloir parler de ce dispositif, qui peut laisser croire que les personnes interrogées se replongent avec plaisir dans cette expérience.

On peut donc dire sans hésiter que ces chiffres globaux de réponses enthousiastes font apparaître une première réalité relative aux Ateliers citoyens : il s'agit de dispositifs qui satisfont les citoyens qui y prennent part. Reste à savoir ce qui plaît réellement dans ces dispositifs, quels sont les éléments qui satisfont le moins les gens, et de tenter d'analyser ces réponses ; c'est ce à quoi nous allons nous attacher dans cette première partie.

[27] 16 personnes s'étant déclarées « très satisfaites » et 12 « plutôt satisfaites ». Pour retrouver tous ces chiffres, ainsi que tous ceux que nous évoquerons plis loin, nous renvoyons au récapitulatif du traitement des questionnaires se trouvant en annexe de ce travail.
[28] Respectivement 20 et 17 « oui ».

I/A. Les motifs de satisfaction : l'ambiguë question du lien social

Une des premières surprises relevant du traitement de ces questionnaires est que le principal motif de satisfaction mis en avant par les répondants se situe à un niveau qui n'est pas celui qui est le plus recherché théoriquement dans la mise en place d'un Atelier citoyen : celui du lien social créé à cette occasion. Plus précisément, la « diversité » du groupe auquel a participé le répondant est très souvent mise en avant comme un des points le plus positif de l'Atelier citoyen.

Ainsi, nous demandions d'une part d'expliquer la réponse donnée à la première question quant à la satisfaction globale, avant de demander explicitement :

« Si vous avez trouvé ce dispositif enrichissant, pourquoi l'a-t-il été le plus selon vous ? »

En analysant les réponses à ces deux questions, pas moins de 16 personnes, donc l'exacte moitié des répondants, donnent comme motif de satisfaction, pour l'une ou l'autre, la « *diversité* »[29] du groupe, la « *confrontation de points de vues différents* »[30], « *de vrais belles rencontres, avec des gens complètements différents (âge, situation sociale, caractères…)* »[31], « *une expérience de rencontres et de discussion* »[32]...

Il est ainsi frappant de constater la prégnance de cet argument dans les motifs de satisfaction des répondants, et nous devons bien avouer qu'il ne s'agissait pas là d'une de nos hypothèses initiales. Ainsi, les personnes participant à un Atelier citoyen sont très souvent satisfaites d'être ainsi à l'intérieur d'un groupe qui, sans être réellement représentatif d'une population, n'en est pas moins diversifié. Nous pouvons ici faire l'hypothèse que cela correspond à une certaine réalité sociale contemporaine. En effet, notre société devenant de plus en plus individualiste, tout porte à croire que l'expérience de participation groupale que représente un Atelier citoyen n'est pas forcément courante, et telle peut-être une des

[29] Par exemple GART 4, question 2. Pour le référencement de toutes les citations, nous avons choisi d'indiquer le nom de l'institution organisatrice du dispositif, suivi d'un numéro donné à chaque questionnaire reçu. Toutes ces citations se retrouvent dans le semi brut présent en annexe.
[30] Nantes Métropole 6, question 1.
[31] IGD 1, question 1.
[32] Essonne 4, question 1.

explications de la forte mise en avant de ce point. Pour aller plus loin, on peut même penser que les rencontres que font les gens dans leurs différents cercles de sociabilité habituels sont le plus souvent marquées par un certain mimétisme social. Etant le plus souvent en relation avec des gens qui leur ressemblent, les participants apprécient d'autant plus le « frottement » avec d'autres types de personnes, pour un moment donné et dans un but précis, avec qui ils n'auraient pas l'occasion, dans d'autres sphères, de faire connaissance.

Dans cette vision, l'Atelier citoyen toucherait donc un but lui aussi proprement politique de création de lien social. Reprenant à son compte les théories du capital social de Robert Putnam[33], Antoine Bevort[34] explique comment la démocratie participative peut aider à refonder du lien social dans nos sociétés, et que cela redonne de la confiance dans les institutions politiques. Si l'on suit cette vision, les Ateliers citoyens que nous analysons pourraient donc être des moyens de renforcer les liens démocratiques de nos sociétés.

Sans vouloir remettre en cause directement ces hypothèses, il convient de faire quelques remarques relatives à cette « expérience groupale » que constitue un Atelier citoyen. En effet, dans ces réponses aux deux premières questions de l'enquête, plusieurs personnes donnent comme motif de satisfaction en tant que tel la création d'une « véritable dynamique de groupe ». De ce côté, et plus qu'une expérience véritablement politique, on peut se demander à quel point les animateurs de Missions Publiques jouent un rôle dans cette bonne appréciation des participants. En effet, comme précisé en introduction, ces consultants se distinguent par une forte attention portée dans ces dispositifs à la dynamique de groupe, notamment due à la formation de psychologue sociale de l'une d'entre eux. Dans le domaine de la démocratie participative où les praticiens sont le plus souvent issus d'une formation exclusivement basée en science politique et donc assez imperméable à ce genre de réflexions, nous pensons réellement que cette spécificité a des conséquences, et la forte propension de nos enquêtés à parler du « groupe » peut tout à fait en être une.

De plus, quelques autres nous parlent prioritairement des « *bonnes conditions de travail* »[35], de la « *qualité de l'organisation* »[36] ou de « *l'animation* »[37]. D'un point de vue

[33] PUTNAM Robert, *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New-York, Simon and Shuster, 2000.
[34] BEVORT Antoine, *Pour une démocratie participative*, Paris, Presses de Science Po, coll. La Bibliothèque du citoyen, 2002.
[35] Pays de la Loire 12, question 1.

purement pratique, il convient de préciser ici que lors des Ateliers citoyens, les participants sont toujours, *a minima*, correctement reçus, c'est-à-dire que l'institution organisatrice prend en charge l'ensemble des frais relatifs à la vie du groupe durant ces journées : repas, collations, remboursement des frais de transports, éventuelles nuits d'hôtel… Ainsi et là aussi, plus qu'une expérience à proprement parler politique, c'est plus simplement l'expérience humaine voire la qualité des repas pris qui peut être source de satisfaction chez les participants[38].

Néanmoins, nous voudrions tout de même finir ce point en relativisant la création de lien social lors des Ateliers citoyens. Dans la construction de notre questionnaire, et même si nous n'avions pas réellement prévu que la confrontation à la diversité sociale occuperait une place si importante en tant que motif de satisfaction, nous souhaitions tout de même appréhender ce sujet, et posions pour cela les questions suivantes :

« Avez-vous gardé contact avec une ou plusieurs personnes rencontrées lors de l'Atelier citoyen ? » ; « Si oui, lesquelles ? » ; « Pouvez-vous rapidement expliquer quelle est la nature de ces liens ? »

Sur les 32 réponses reçues, 19 personnes nous disent avoir gardé contact avec une ou plusieurs personnes rencontrées lors de l'Atelier citoyen[39]. Si ce nombre n'est pas négligeable, on s'aperçoit en analysant plus finement les réponses et les commentaires qui les accompagnent que ces relations sont à la fois peu durables et peu « politiques ». En effet, d'une part beaucoup de personnes précisent que ces contacts ont simplement « *duré un petit moment* »[40] mais se sont arrêtés depuis. D'autre part, la majorité des contacts existants sont uniquement « amicaux et occasionnels » et ont très rarement pour but une action ou un partage d'informations liés au sujet qui avait réuni les groupes[41].

---

[36] Pays de la Loire 3, question 1.
[37] Pays de la Loire 11, question 2.
[38] Ce qui, nous en sommes conscient, peut tout à fait constituer un préalable voire une condition, et n'est en rien exclusif d'un motif de satisfaction plus « politique ».
[39] En grande majorité (plus de 16 sur 19) les contacts qui ont perdurés l'ont été avec d'autres participants au dispositif.
[40] Par exemple GART 2, questions 24, 25, 26.
[41] A l'exception tout de même des participants à la conférence du GART qui ont, pour une partie d'entre eux, pris l'initiative de demander au GART, trois ans après l'Atelier, d'effectuer un retour envers les participants pour expliquer comment l'association avait pu utiliser l'avis citoyen. Une autre exception est à signaler : une participante du Panel citoyens organisé par la Région Pays de la Loire sur le thème de la santé nous dit que les

En définitive, on peut dire que la prégnance de la création de lien social à l'intérieur d'un groupe diversifié constitue bien le motif principal de satisfaction des participants à un Atelier citoyen, et qu'on peut y trouver des éléments d'explication dans les tendances individualistes de nos société, comme dans les spécificités du cabinet Missions Publiques et la qualité de l'accueil réservé à ces participants. Néanmoins, il convient également de relativiser cette création de lien social : s'il existe indéniablement dans ce genre de dispositif, il demeure un lien faible et qui semble peu durable.

I/B. Les motifs de satisfaction : une revalorisation démocratique du citoyen

Plus attendue, il n'en demeure pas moins que la revalorisation démocratique du citoyen participant à un Atelier citoyen se retrouve réellement comme motif de satisfaction dans nos questionnaires. Ainsi, en tant qu'explication de la satisfaction (première question), 15 personnes nous donnent une réponse pouvant relever de cette catégorie, soit en insistant sur une certaine exigence démocratique, sur la sensation d'avoir été utile, dans l'action, ou d'avoir participé à une véritable expérience citoyenne.

Pour mieux comprendre la nature de ces arguments, voici quelques *verbatim* représentatifs de cette parole chez les participants :

« La prise en compte de l'avis des citoyens est importante et nécessaire. »[42]

« Je suppose avoir été utile, par mon avis de 'citoyen ordinaire'. »[43]

« J'ai pris conscience également que chaque citoyen a la possibilité ainsi de s'exprimer. »[44]

« Vivre pleinement et activement sa citoyenneté. »[45]

«J'ai été très satisfaite, car j'ai eu le sentiment de compter en tant que citoyenne. »[46]

---

participants s'envoient parfois, entre eux, des articles d'information sur ce thème ; mais il convient de prendre en compte le fait que cet Atelier citoyen est très récent puisqu'il a eu lieu en novembre 2008.

[42] GART 2, question 1.
[43] Essonne 1, question 1.
[44] Essonne 6, question 1.
[45] Pays de la Loire 8, question 1.
[46] IGD 3, question 1.

On touche là le cœur de l'exigence démocratique portée par les processus de démocratie participative. Dans un système démocratique, le citoyen doit être au cœur de la prise de décision, faite en son nom et en sa faveur. Deux interprétations peuvent donc être faites de cette revalorisation démocratique que les participants aux Ateliers citoyens mettent en avant.

La première est négative. En effet, dans le système représentatif dans lequel nous évoluons, les *représentants* des citoyens doivent agir dans l'intérêt de ceux-ci, à travers la légitimité donné par le vote. Faute de pouvoir exercer eux-mêmes la responsabilité du gouvernement, les citoyens délègue ce travail à des représentants censés n'agir qu'au nom de ces citoyens, qui gardent la possibilité de révoquer l'élu qui n'agirait pas ainsi, à travers la prochaine élection. Le vote est donc le moment crucial de la légitimité représentative, et c'est par là que s'exprime le citoyen, ce regard valant pour l'ensemble des prises de décisions politiques. Or, le fait qu'un des répondants à notre enquête nous dise avoir pris conscience lors du dispositif « *que chaque citoyen a la possibilité ainsi de s'exprimer* » nous en dit long sur la réalité du système représentatif contemporain. Il semble bien en effet que le vote n'apparaisse plus comme un moyen d'expression citoyenne suffisant et qu'il est rare que le citoyen se sente intégré à un processus de décision proprement politique. Dans une société contemporaine marquée par la toute puissance de l'économie, les citoyens peuvent avoir du mal à trouver une place dans un système politique, à quelque niveau que ce soit.

La seconde interprétation de ce motif de satisfaction est, elle, largement positive. En effet, le constat fait ci-dessus ne constitue pas vraiment une nouveauté et rejoint bien des éléments explicatifs de ce qu'il convient à présent d'appeler la « crise de la représentation »[47]. Or, c'est bien à partir de ce constat d'un manque de légitimité démocratique des décisions politiques que se sont diffusés largement, au moins depuis les années 1990, le courant théorique comme les mises en œuvre pratiques de la démocratie participative ; le but étant bien de trouver de nouveaux moyens d'intégrer le citoyen de façon plus aboutie dans ces processus[48]. Si les participants aux Ateliers citoyens trouvent comme motif de satisfaction une certaine revalorisation démocratique du citoyen, c'est ainsi d'une part que le constat était bon, d'autre part et surtout, que la réponse apportée à travers des dispositifs tels les Ateliers citoyens est également bonne.

[47] Pour une bonne analyse de cette « crise », de ses nombreuses réalités comme de sa parfois faible consistance, voir : SINTOMER Yves, *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007, pp.15-38.
[48] BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n°57, 2002, pp.17-35.

I/C. Des motifs d'insatisfaction

Si le sentiment largement majoritaire chez les participants aux Ateliers citoyens est celui de la satisfaction, il n'en demeure pas moins que certains d'entre eux montrent beaucoup moins d'enthousiasme par rapport à cette participation[49]. Les deux – satisfaction et insatisfaction – peuvent d'ailleurs souvent coexister chez les mêmes participants. Il est dès lors très intéressant, pour une connaissance fine de ces dispositifs, de tenter d'analyser les motifs de cette insatisfaction. Le premier de ces motifs est celui du manque de réponse de l'institution à la suite de l'Atelier citoyen. Ainsi, voici ce que nous disent certains participants :

« Le seul petit bémol est la réponse de l'institution : déplacement de dates, réunion en semaine… »[50]

« Plutôt satisfait et pas très satisfait dans la mesure où je ne sais pas comment nos réflexions seront prises en compte. »[51]

« J'ai surtout été déçu car on n'a jamais eu de nouvelles, très peu de suivi. »[52]

Corroborant le « sentiment » présent chez les consultants de Missions Publiques, il semble donc bien que si du côté des citoyens participants, la satisfaction est de mise, le bât blesse au niveau de la prise en compte de l'avis des citoyens par les institutions initiatrices des Ateliers citoyens. Tel est en tout cas le ressenti de certains des participants ayant répondu à notre enquête.

D'une manière un peu différente, certains participants nous disent être déçu car :

« Les ateliers furent passionnants, mais après chacun est reparti dans son chemin et j'ai l'impression qu'il n'y a plus de suite ! »[53]

« J'étais disposé à poursuivre cette action de concertation du CG avec des « citoyens ordinaires », alors que nous nous sommes ensuite dispersés sans l'occasion et le moyen de suivre et participer à la suite. »[54]

[49] Plus ou moins cinq personnes en fait, selon le degré d'insatisfaction.
[50] Pays de la Loire 1, question 1.
[51] Pays de la Loire 2, question 1.
[52] GART 4, question 10.
[53] Essonne 7, question 1.
[54] Essonne 1, question 1.

Ici, c'est donc plutôt la fin de l'expérience groupale qui semble un motif d'insatisfaction chez certains des participants. On touche la question du temps dans ces dispositifs : si un Atelier citoyen a bien pour vocation d'être prévu sur une durée limitée et est en cela différent d'un dispositif de démocratie participative pérenne comme peuvent l'être les conseils de quartier ou les budgets participatifs, il semble que cela peut constituer une source de frustration pour certains. Reste donc la question de l'articulation entre ce genre de dispositif et une autre forme d'engagement qui pourrait être plus durable[55]. Si certains peuvent avoir cette volonté, il nous semble qu'il n'est pas souhaitable de systématiser ce genre de poursuite car cette limitation temporelle est très justement l'un des intérêts majeurs de ce type de dispositif, et car il semble difficile de ne pas perdurer dans ces processus sans retomber, d'une manière ou d'une autre, dans une logique représentative.

Enfin, un dernier motif d'insatisfaction se fait jour chez certains participants aux Ateliers citoyens, sans conteste le plus virulent : le rapprochement de l'Atelier citoyen à un simple exercice de communication de la part du pouvoir politique. Voici ainsi ce que nous disent trois participants aux « Ateliers déplacement organisé par Nantes Métropole » :

« J'ai eu le sentiment que les décisions étaient déjà prises et qu'on nous amenait à y adhérer, ce qui m'a choqué au regard des moyens matériels investis pour cette opération. J'ai eu le sentiment de vivre en direct le montage d'une opération de communication pré-électorale, alibi pour asseoir une politique déjà arrêtée. »[56]

A la question de l'utilité générale des dispositifs tels les Ateliers citoyens, un participant à ce même dispositif nous répond : « *Non pas du tout* : *ou alors il faudrait ne pas écrire la conclusion… avant les débats* »[57], et un autre : « *Ils devraient l'être, mais le pouvoir politique a souvent déjà pris ses décisions. Il ne s'agit, le plus souvent, que d'un simulacre de démocratie participative.* »[58]

Rejoignant d'une certaine manière le reproche de non prise en compte de l'avis citoyens par l'institution initiatrice du dispositif, mais en le poussant à son paroxysme, ce motif d'insatisfaction peut à la fois être perçu comme une spécificité du cas précis des Ateliers déplacement de Nantes Métropole, et un reproche plus général fait au dispositif. En effet, cet exemple d'Atelier citoyen a été porté par la direction Communication de la

[55] Marion Carrel avait déjà pointé cette difficile articulation dans le cas de quartiers populaires : CARREL Marion, « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, vol.19, n°75, 2006, pp.33-51.
[56] Nantes Métropole 3, question 1.
[57] Nantes Métropole 5, questions 9, 10.
[58] Nantes Métropole 6, question 9, 10.

communauté urbaine et non par la mission Déplacements, ce qui n'a fait qu'augmenter la difficulté de prise en compte concrète de l'avis citoyens et la traduction des propositions d'actions faites par le groupe. Mais plus qu'un cas spécifique, le fait que ce genre d'Atelier citoyen soit uniquement dans un rapport consultatif au processus de décision politique peut facilement faire croire qu'il ne s'agit que d'une « décoration » démocratique et le fait est que pour le moment, en France, aucun exemple d'Atelier citoyen n'ai pu réellement et de manière visible infléchir les décisions prises par les pouvoirs politiques.

II / Les effets directs de la participation à un Atelier citoyen :

l'acquisition de compétences

Après cette première analyse de la satisfaction globale des participants aux Ateliers citoyens, tentons à présent de mesurer quels sont les effets directs de cette participation, en termes d'acquisition de compétences. Nous choisissons d'utiliser le terme « effets » car celui-ci reste assez générique pour permettre d'y intégrer plusieurs notions que nous utiliserons à l'intérieur de cette partie.

II/A. Des connaissances techniques et générales

Pour revenir encore une fois aux motifs de satisfaction donnés par les participants, on peut voir que pas moins de huit personnes mettent en avant le fait d'avoir appris des choses lors du processus. Par exemple, lorsqu'une personne nous dit : « *Les informations qui nous ont été données étaient de qualité ; données par des personnes compétentes ; j'ai appris beaucoup* »[59], on mesure bien l'effet d'acquisition de connaissance présent au sein des Ateliers. En effet, le propre des dispositifs de démocratie participative dits « one-shot » est qu'ils ont pour objet un thème précis sur lequel on demande l'avis informé du groupe de citoyens. Si l'on prend par exemple le « Panel citoyens » organisé par le Conseil Régional Pays de la Loire sur le thème de la santé[60], on peut dire qu'il s'agit bien là d'un sujet de société, mais dont les multiples ressorts ne sont pas forcément à l'esprit du citoyen qui n'est pas confronté personnellement à des questions de cet ordre. Ainsi, voici ce que nous disent certains des participantes à cet Atelier :

« *Les interventions d'experts ont été enrichissantes : formation sur un sujet que l'on ne maîtrise pas.* »[61]

« *Le sujet ne m'était pas connu mais je ne regrette pas, j'ai appris plein de choses.* »[62]

[59] Pays de la Loire 9, question 2.
[60] La question précise posée au groupe était la suivante : « *Vers une politique régionale plus forte en matière de santé : quelle valeur ajoutée, pour quel coût ?* ».
[61] Pays de la Loire 3, question 2.
[62] Pays de la Loire 5, question 1.

« *Les différents intervenants et présentations nous ont fait nous rendre compte que ce n'était pas un sujet facile, sur lequel nous (commun du mortel n'ayant pas d'autres sources d'informations que la presse par ex) avions beaucoup d'idées reçues.* »[63]

On voit dans l'ensemble de ces réponses à quel point pour ces participants il est évident qu'ils ont bénéficié d'une information nourrie et complète sur le thème de la santé, qu'ils n'auraient pas pu – en tant que « *commun des mortels* » - recevoir s'ils n'avaient participé à cet Atelier citoyen. Si le but de ce type de dispositif participatif, quel qu'en soit le thème, n'est pas de transformer les citoyens en experts puisque leur légitimité même se situe bien dans leur expertise citoyenne[64], on peut bien voir là une certaine réduction du fossé entre experts de ces sujets et « profanes », qui participe à une forme d' « hybridation des savoirs »[65].

Surtout, on voit également dans les réponses à notre questionnaire que l'intérêt porté au thème de l'Atelier continue à la suite de celui-ci. Nous posions en effet la question suivante : « Continuez-vous à vous informer sur le thème de… ? De quelle manière ? » 28 personnes nous ont répondu « oui » à cette question. Si l'on est bien conscient que répondre négativement à une telle question paraît assez coûteux en termes d'image que l'on donne de soi-même, on peut retourner le chiffre en disant que seules quatre personnes nous ont répondu « non », trois évoquant le manque de temps et la dernière ayant déménagé alors que le thème en question était l'aménagement du département de l'Essonne. De plus, on remarque dans les réponses à cette question qu'il n'y a aucune corrélation entre la poursuite d'information et le temps écoulé depuis le dispositif[66]. Si, *a minima*, les répondants nous disent que « *s'ils voient quelque chose sur le thème, ils le regardent* »[67], parfois, ils disent même aller chercher ce genre d'informations par de multiples biais. Ainsi, certains nous parlent de « *réunions politiques* »[68], d'autres d' « *expositions* » ou de « *conférences-débat* »[69], et une personne nous dit même regarder « *la législation et les projets d'action* »[70]. On peut donc, semble-t-il, parler de « citoyens éclairés » par la participation à un Atelier citoyen, qui s'informent et savent

[63] Pays de la Loire 12, question 2.
[64] Qu'elle soit basée sur l'usage et le sens commun.
[65] Sur l'hybridation des savoirs citoyens et scientifiques et l'émergence d'une « démocratie technique », voir : BARTHES Yannick, CALLON Michel et LASCOUMES Pierre, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Ed. du Seuil, 2001.
[66] En effet, la totalité des participants aux deux plus anciens dispositifs disent continuer de s'informer alors que c'est dans les plus récents que l'on trouve ceux qui répondent « non ». Néanmoins, il convient de préciser que ces deux plus anciens dispositifs avaient pour thème les transports, sujet pour lequel l'information est sans aucun doute plus facilement disponible et identifiable.
[67] Par exemple : Pays de la Loire 5, questions 13, 14.
[68] Nantes Métropole 5, questions 13, 14.
[69] Essonne 3, questions 13, 14.
[70] Pays de la Loire 7, questions 13, 14.

même bien s'informer. Comme l'explique Loïc Blondiaux et Sandrine Lévêque pour une autre arène participative, l'Atelier citoyen devient dès lors un « lieu de formation et d'information »[71], ce qui semble représenter un préalable à toute forme de politisation. C'est d'ailleurs bien dans cette logique que Jean-Pierre Gaudin parle d' « avènement du citoyen compétent »[72], disposant d'une sorte de savoir d'usage auquel s'ajoute, grâce à la fréquentation de dispositifs participatifs tels que les Ateliers citoyens, des connaissances techniques et générales.

La question qui suivait celle de la poursuite de l'information sur le thème en question, à savoir « Lisez-vous plus souvent, ou de manière plus poussée, les journaux d'information publiés par vos collectivités ? », est également de nature à corroborer ce constat de citoyens s'informant plus. En effet, si 20 personnes nous disent qu'elles les lisaient déjà avant, 12 disent les lire plus, dont même 6 « vraiment plus », et aucune ne dit les lire moins qu'avant. Il y a donc indéniablement une plus grande attention portée à ces journaux, explicité par ce participant qui avait répondu à la question des moyens pour continuer à s'informer : « *En lisant les documents remis dans les boîtes aux lettres par le Conseil Général. Je les comprends mieux.* »[73] Néanmoins, il faut bien prendre en compte ici que toutes les enquêtes, légions dans les services Communication des collectivités, qui tentent de mesurer la lecture de ces documents mettent toujours en avant le fossé entre les déclarations et les pratiques réelles sur ce point.

Surtout, on touche avec les résultats à cette question un des biais principaux des Ateliers citoyens et qui doit être pris en compte pour l'ensemble des résultats que nous mettons en avant ici. En effet, la grande majorité des répondants (20 sur 32) nous dit donc qu'ils « les lisaient déjà avant ». Si l'idéal de la démocratie participative est bien d'ouvrir au maximum les arènes politiques, notamment à des populations qui en sont éloignés, il ne semble pas réellement que cet objectif soit atteint dans les Ateliers citoyens. Par rapport à notre étude des conseils de quartier[74], il semble indéniable que l'on se rapproche plus de cet objectif dans les Ateliers citoyens. Néanmoins, ces dispositifs n'échappent pas non plus au

[71] BLONDIAUX Loïc et LEVEQUE Sandrine, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie : les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris », in NEVEU Catherine (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, 1999, p.31.
[72] GAUDIN Jean-Pierre, *La démocratie participative*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2007, p.42.
[73] Essonne 6, questions 13, 14.
[74] FOURNEL Damien « Les conseils de quartier et les élections municipales de mars 2008 à Lyon », *op. cit*

« cens caché » tel qu'il a été théorisé par Daniel Gaxie[75]. C'est tout d'abord la forme même que prennent les Ateliers citoyens, basés en priorité sur la réflexion intellectuelle et l'échange d'arguments rationnels dans le groupe, qui peut expliquer l'absence de certaines catégories de population. En effet, parler en public, qui plus est parfois face à des responsables politiques habitués à ce type d'interaction, nécessite une certaine compétence, surtout lorsque les échanges sont tantôt techniques, tantôt empreints de rhétorique, que ne possède pas forcément tout un chacun. A cette violence symbolique de la parole publique, ce manque de compétence, vient s'ajouter de façon encore plus forte l'absence du sentiment de compétence chez beaucoup d'individus. Il faut en effet se sentir autorisé pour prendre part à ces formes de débats publics. Or, les Ateliers citoyens ne semblent alors que le reflet de la société, dont la structure est indéniablement hiérarchisée et inégalitaire. Ainsi, lorsque la position de la personne dans la société est peu valorisée, notamment lorsqu'elle est peu diplômée, celle-ci va avoir tendance à s'auto-exclure de ce type de processus démocratique, ne se sentant pas l'aisance pour cela et préférant alors laisser sa place, prise par un sentiment d'infériorité provenant d'un « mépris social »[76] généralisé qui ne reste pas en dehors des Ateliers citoyens. Il faut ici préciser un aspect méthodologique quant à la constitution du groupe de citoyen participant à l'Atelier. Deux méthodes existent : l'appel à volontariat et le tirage au sort. Le but du tirage au sort est explicitement de limiter ce biais que nous venons d'exposer. Néanmoins, si cela est indéniablement un plus en ce sens[77], il faut bien voir que ce tirage au sort ne concerne que la création d'un fichier de personnes qui doivent toujours accepter ensuite la sollicitation de participation qu'on leur fait. La participation à ce genre de dispositif n'étant pas obligatoire, comme pour un jury d'assise, pas ou peu rémunérée, et en l'absence d'une certaine « culture de la participation » dans nos sociétés contemporaines, ce *biais social* de la participation aux Ateliers citoyens nous semble difficile à contourner en l'état.

[75] GAXIE Daniel, *Le cens caché, inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Ed. du Seuil, 1978. Dans cet ouvrage devenu fameux, Daniel Gaxie montrait que dans la démocratie représentative, bien que chacun soit égal en droit, ce sont en réalité toujours majoritairement les hommes, et parmi eux les plus diplômés et les « plus blancs », qui détiennent les positions d'élus ou de représentants du peuple.

[76] Comme très bien expliqué par Marion Carrel dans l'interview qu'elle donne pour la revue Territoires : « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », *Territoires*, 2007, n°482, pp. 24-25.

[77] On voit par exemple que la participation à la conférence de citoyens de l'IGD semble avoir plus d'effets sur les citoyens, initialement tirés au sort, que sur ceux ayant participé à l'Atelier citoyen « Essonne 2020 », qui étaient quant à eux volontaires.

II/B. Des connaissances politiques

Tout d'abord, il faut noter que les Ateliers citoyens permettent un nouveau cadre de rencontre entre élus et citoyens. On trouve ainsi plusieurs éléments spécifiant cela dans les réponses des enquêtés : « *contact direct avec certains élus* »[78], « *rencontrer quelques décideurs de terrain* »[79]. Cette multiplication des échanges, même si ce n'est sans doute pas la fonction principale de ces instances, a pour première conséquence de permettre à la politique de s'exposer et de s'expliquer à la population.

C'est à partir de cela que participer à un Atelier citoyen permet à certaines personnes d'acquérir des connaissances politiques. En effet, la multiplication des échanges entre citoyens et élus donne l'occasion aux participants, par effet de proximité, d'accroître leurs connaissances du champ politique et du système institutionnel qui régit notre société. Un des participants à l'Atelier « Essonne 2020 » nous en donne un excellent exemple :

« Avant de participer à cet Atelier, je n'avais pas vraiment conscience de ce qu'était un département, le conseil général, ses tâches, ses buts, etc… Grâce à cet Atelier, j'ai découvert un monde que j'ignorais totalement. »[80]

« Comme je l'ai dit plus haut, je ne connaissais pas du tout ce domaine et cela m'a permis de démystifier la vie d'un conseil général, l'organisation d'un département, de voir les actions concrètes qui sont à mener, de mieux comprendre ceux que l'on a tendance à voir comme des « fonctionnaires » même si cela n'a rien de péjoratif mais on comprend ainsi que derrière cette grosse machine, il y a des personnes qui aiment leur métier et qui veulent faire avancer les choses. »[81]

On voit bien là comment ce participant augmente, grâce à l'Atelier citoyen, sa connaissance du fonctionnement politique général. Nonna Mayer nous dit que le degré de politisation peut être mesuré par trois indicateurs : l'intérêt pour la politique, le niveau de connaissances politiques et la capacité à se repérer dans le champ politique[82]. On peut bien penser que l'Atelier citoyen va permettre aux participants d'appréhender la totalité de ces

[78] Pays de la Loire 7, question 1.
[79] Essonne 2, question 2.
[80] Essonne 6, question 1.
[81] Essonne 6, question 12.
[82] MAYER Nonna, « Les conséquences politiques du « capital social » : le cas français », *Revue internationale de politique comparée*, vol.10, n°3, 2003, pp.381-395.

différents éléments et constitue, en cela, un espace de politisation pour ceux qui y prennent part.

De plus, ces participants peuvent également apprendre la façon dont se prend une décision politique, appréhendant ainsi plus avant les rapports de force qui peuvent s'y faire jour comme le fonctionnement de la machinerie administrative. Cette compréhension des processus de décision politique est bien visible dans ces différentes réponses :

« Découvrir aussi combien il peut être parfois difficile pour des élus de passer de la promesse à la mise en place. »[83]

« Ce panel nous fait nous rendre compte que le travail des politiques est loin d'être facile. »[84]

« Les informations m'ont permis de mieux comprendre les contraintes, le découpage des domaines de compétences. »[85]

« Changement dans ma perception de la démocratie locale, dans ma prise de conscience de la complexité des lois, des différents dossiers à traiter, des différents groupes de lobby à affronter. »[86]

Ainsi, le participant à un Atelier citoyen, à travers son engagement participatif, se rend compte qu'une décision politique est quelque chose de complexe, qui prend du temps, et demande une volonté politique. On voit bien dans cette meilleure connaissance politique une augmentation de compétences pour les participants aux Ateliers citoyens.

Pour terminer cette partie, nous voudrions revenir sur un des points que nous proposons en introduction concernant le *changement* relatif à une participation. En tant que tel, tous les éléments d'acquisition de compétences que nous signalons ci-dessus peuvent bien être compris en ce sens. Il semble en effet que les participants aux Ateliers citoyens sont sensibilisés, à la fois au thème dont il est question et au processus de prise de décision dans toute sa complexité. Une personne parle ainsi de « *sensibilisation à grande échelle comme nous l'avons été nous-mêmes* »[87]. Il n'est néanmoins pas évident que l'Atelier citoyen parvienne à dépasser ce stade de la sensibilisation pour aller vers un véritable changement, que celui-ci concerne les préférences ou les comportements.

[83] Essonne 1, question 2.
[84] Pays de la Loire 12, question 2.
[85] Pays de la Loire 9, question 12.
[86] IGD 1, question 12.
[87] GART 3, question 5.

En effet, en ce qui concerne le changement de préférences, si certains nous disent que leur participation à l'Atelier citoyen a pu « *réveiller une conscience politique* »[88], personne ne nous dit avoir modifié réellement ses préférences politiques depuis le dispositif. Si cela a pu « *renforcer des convictions* »[89], une personne nous dit clairement qu'il n'a « *pas changé de préférence politique à la suite de ces meetings* »[90]. Pour ce qui est des changements de comportement qui pourrait être imputés à la participation à un Atelier citoyen, le constat doit être plus nuancé. En effet, certaines personnes nous disent bien avoir changé de comportement[91] : dans leurs modes de déplacement pour deux personnes ayant participé à un Atelier sur le thème des transports[92], ou pour « *améliorer un comportement éco-citoyen* »[93]. Néanmoins, il est frappant de constater la faiblesse de ce genre de signalement, ainsi que le fait que la question « Pensez-vous qu'avoir participé à cet Atelier citoyen vous a fait changer d'une manière ou d'une autre ? » n'ai que très peu été comprise par les enquêtés dans ce sens du changement de comportement.

En définitive, cette faible prégnance des changements de préférences comme de comportements dans les réponses des enquêtés tendrait plutôt à nous faire croire que la participation à un Atelier citoyen délibératif ne favorise pas grandement ces changements. S'il est difficile de trancher ici cette question, force est alors de constater que nos résultats accréditent plutôt les théories de Cass Sunstein quant à la polarisation des opinions.

[88] Pays de la Loire 11, question 12.
[89] « J'ai plus confiance dans le groupe politique qui a mené cette initiative. C'était déjà ma couleur politique mais ça a renforcé mes convictions », Pays de la Loire 11, question 18.
[90] GART 1, question 18.
[91] On doit aussi signaler que certains sujets se prêtent beaucoup mieux aux changements de comportement, comme les Ateliers sur les déplacements, que d'autres, comme les services publics locaux.
[92] GART 1 et 4, question 12.
[93] Essonne 2, question 12.

III / Les effets à moyen et long terme de la participation à un Atelier citoyen : l'impact sur les trajectoires politiques

Après l'acquisition de compétences visible dans la participation à un Atelier citoyen, intéressons-nous à présent à la façon dont cela peut se traduire dans la trajectoire individuelle politique des participants. Toute une partie du questionnaire était destinée à mesurer cet élément, à travers l'engagement public des enquêtés depuis l'Atelier citoyen. En analysant ces données, il sera alors possible de revenir sur la discussion avec les thèses de Julien Talpin selon lesquelles la participation à ce genre de dispositif « one-shot » aurait un impact *faible* sur la trajectoire politique des participants.

III/A. Réalité et volonté de nouveaux engagements publics

La question que nous posions dans l'enquête pour mesurer ce point était explicite : « Avez-vous un nouvel engagement public depuis le dispositif ? ». A ceci, pas moins de 10 personnes sur les 32 répondants ont affirmé avoir un nouvel engagement. Nous demandions ensuite aux personnes n'ayant pas de nouvel engagement si elles avaient du moins eu l' « envie » d'un nouvel engagement depuis le dispositif. A cela et donc sur 22 personnes, 10 répondent par l'affirmative. Il convient ici de préciser que les réponses à cette question doivent être prises avec précaution car il n'est d'une part pas très coûteux d'affirmer son envie sans qu'il n'y ait aucune pression pour la concrétiser, d'autre part car il s'agit bien là d'une affirmation valorisée socialement et qui peut donc facilement entrer dans une stratégie d'autojustification. Reste que seules 12 personnes disent donc n'avoir ni nouvel engagement ni envie de nouvel engagement depuis leur participation à l'Atelier citoyen.

Si l'on dresse un tableau à gros trait, on peut dire qu'environ un tiers des répondants ont un nouvel engagement public, un autre tiers en a la volonté et que le dernier tiers n'a ni nouvel engagement ni volonté de cela. La première analyse que l'on peut faire de ces chiffres est qu'ils nous semblent très élevés. Il y aurait donc bien des effets de la participation à un Atelier citoyen sur les trajectoires politiques individuelles. Si l'on compare ces chiffres à nos observations de l'an dernier sur les conseils de quartier, force est de constater que les

proportions de traduction dans un autre engagement de ce que l'on appelait « capital participatif » sont environ du même ordre[94]. Néanmoins, une précaution méthodologique s'impose là aussi puisqu'on peut penser que la proportion de personnes ayant un nouvel engagement est sans doute surreprésentée dans un échantillon qui répond à une enquête qui a justement pour objet les effets de la participation à un Atelier citoyen[95].

Avant de passer à l'analyse plus détaillée de la nature de ces nouveaux engagements, il convient une fois de plus de prendre conscience d'un certain biais, forcément présent dans ces chiffres, relatif aux types de population qui participent à ce genre d'Atelier et qui ont répondu à notre enquête. En effet, il est frappant de constater que les 12 personnes qui affirment n'avoir aucun nouvel engagement ni aucune volonté de la sorte depuis leur participation au dispositif sont majoritairement des personnes qui avaient déjà de nombreux engagements avant même cette participation. Voici quelques exemples en ce sens :

« Je suis déjà engagé dans les organismes suivants : syndicat CFDT, conseils de quartier, présence aux réunions publiques de ma ville. »[96]

« J'avais déjà avant de multiples engagements associatifs dans le domaine du sport. La journée ne fait que 24 heures !! »[97]

« Je crois que mon parcours est riche en engagements. »[98]

« Non, ni plus ni moins qu'avant. J'étais déjà dans 2 associations (Secours Populaire et une association de défense de l'environnement) et j'y suis toujours de la même façon. »[99]

Ces exemples nous montrent donc bien que la forte proportion de personnes ne déclarant n'avoir pas même l'envie d'un nouvel engagement s'explique largement par une activité publique déjà forte avant le dispositif. Ceci ne fait que conforter ce que nous disions dans la partie précédente concernant le biais du public touché par ce genre de dispositif, c'est-à-dire des gens montrant déjà un fort intérêt pour la chose publique.

[94] Tout en sachant que les cas que nous observions étaient beaucoup plus explicites et sans contestations possibles puisqu'il s'agissait de l'inscription sur des listes électorales de conseillers de quartier. FOURNEL Damien « Les conseils de quartier et les élections municipales de mars 2008 à Lyon », *op. cit*
[95] En effet, c'est bien comme ça que nous présentions l'enquête à l'ensemble des personnes contactées.
[96] GART 3, questions 19 à 22.
[97] Nantes Métropole 1, questions 19 à 22.
[98] Essonne 2, questions 19 à 22.
[99] Essonne 6, questions 19 à 22.

III/B. La nature de ces engagements

Pour l'analyse, il est surtout intéressant de regarder quelle est la nature des nouveaux engagements publics déclarés par ces 10 personnes. Nous posions en effet cette question à ceux qui répondaient par l'affirmative. Voici les résultats[100] : cinq personnes ont rejoint un autre dispositif de démocratie participative (deux dans des conseils de quartier, une est devenue membre d'un conseil de développement, une autre d'un organe de réflexion sur l'aménagement du territoire et une dernière d'un Conseil Régional des Jeunes) ; quatre ont intégré une association (Association Française de la Myopathie, aide à la personne, complémentaire santé, syndicat de copropriété), trois personnes ont adhéré à un parti politique (Les Verts, le MoDem et l'UMP), une personne s'est présentée aux élections municipales de mars 2008 et enfin une dernière a intégré un syndicat de policiers municipaux.

Avant de passer à l'analyse de ces chiffres, regardons également de quelles natures sont les « envies de nouvel engagement » des 10 autres personnes ayant répondu cela : trois personnes pencheraient pour un engagement associatif, trois autres pour un autre organe de démocratie participative, trois autres pour un parti politique, une pour une fonction d'élu au niveau local et enfin deux personnes ne précisent pas vraiment la nature de l'engagement mais l'imaginent « au niveau local ».

Le premier élément ressortant de ces réponses selon nous est la primauté de l'engagement dans d'autres dispositifs de démocratie participative. Ce type d'engagement arrive en effet en tête des nouveaux engagements réels comme, à égalité, des envies de nouvel engagement. Cela va bien dans le sens du fort degré de satisfaction globale des participants aux Ateliers citoyens. Tout porte à croire que les personnes, satisfaites de leur expérience participative, tentent de perdurer dans cette voie d'un engagement public porté vers l'intérêt général et non partisan. Une personne nous dit même explicitement : « *Autrement, ce que je voudrais le plus, c'est participer de nouveau à un Atelier citoyen dans le même genre, sur une autre question* »[101]*.* D'autres éléments vont selon nous dans le même sens dans ce que nous allons analyser maintenant.

[100] Le total de ces chiffres est supérieur à 10 car certaines personnes ont plusieurs « nouveaux engagements ». Pour retrouver ces résultats, nous renvoyons aux statistiques et au semi brut présents en annexe.
[101] GART 4, questions 19 à 22.

En effet, et si on met de côté l'engagement associatif[102], c'est l'engagement dans un parti politique qui apparaît le plus fort dans ces réponses. La première chose à mettre en avant est que trois personnes ont adhéré, depuis le dispositif, à un parti politique. Au vu de la faiblesse numérique du militantisme politique en France, ce chiffre de trois personnes sur 32 répondants nous paraît particulièrement élevé. Si l'on ajoute à cela la personne ayant participé à une liste aux dernières élections municipales, on peut réellement penser que la participation à un Atelier citoyen, qui comme on l'a vu entraîne de fait une certaine proximité avec le politique notamment par le contact avec des élus, est un élément pouvant inciter des citoyens à entrer dans le jeu de ces institutions politiques à travers l'inscription dans un parti. Nous tenterons plus explicitement dans le point suivant de comprendre de quelle façon la participation à un tel dispositif peut jouer ce rôle.

Mais avant cela, plusieurs autres interprétations peuvent être faites des réponses quant à la nature des nouveaux engagements ou envies de nouveaux engagements. En effet, les partis politiques concernés par les nouvelles inscriptions partisanes nous donnent un élément de réponse à une question que l'on se posait à propos de ces dispositifs en débutant notre enquête : la démocratie participative rend-elle de gauche ? Le fait que les trois partis concernés soient Les Verts, le MoDem et l'U.M.P. nous oblige à répondre plutôt par la négative à cette question. Ceci étant encore conforté par ce participant nous disant avoir la volonté de s'engager dans un parti mais : « *Actuellement je ferais le grand écart NPA/MODEM, alors difficile de s'engager !* »[103].

Un autre élément important ressortant de ces réponses est qu'il semble se dégager une nette préférence pour l'engagement local chez les répondants. En effet, deux personnes participent à présent à des conseils de quartier, trois autres l'ont envisagé, une personne s'est présentée aux élections municipales, une personne serait intéressée par une fonction d'élu local et enfin deux autres personnes nous disent avoir envie d'un engagement « *au niveau de ma commune* »[104] ou « *de ma communauté* »[105]. Cette inclinaison pour le local peut au premier regard paraître quelque peu surprenante dans la mesure où le déroulement des Ateliers citoyens n'est pas du tout, contrairement à d'autres dispositifs comme les conseils de quartier, enfermant dans cette échelle d'action mais procède le plus souvent à un

[102] En effet, les chiffres ne nous paraissent pas très élevés et plus en phase avec l'engagement associatif général en France.
[103] IGD 1, questions 19 à 22.
[104] IGD 3, questions 19 à 22.
[105] GART 3, questions 19 à 22.

élargissement des arguments et tend à poser des problématiques d'ordre général. Néanmoins, et outre le fait que la localisation de l'engagement possède l'indéniable avantage de la plus grande facilité par proximité, il nous semble que cela peut également être dû au caractère se voulant dégagé de tout intérêt particulier et non partisan des Ateliers citoyens. En effet, à tort ou à raison, l'espace local peut bien apparaître comme un lieu d'engagement répondant au caractère non idéologique et dénué de la mise en avant d'intérêts partisans, contrairement évidemment à un engagement dans un parti politique.

Surtout que cet élément peut se retrouver dans une certaine difficulté visible chez certains répondants à entrer dans un parti. Voici quelques autres réponses à ces questions sur l'engagement :

« Parti politique : je serai tentée mais je ne trouve pas un seul parti qui m'intéresse vraiment. »[106]

« Dans un parti politique, je n'exclue pas mais il n'y a pas de partis qui me conviennent. »[107]

« *Plus dans d'autres dispositifs de démocratie participative, des choses un peu apolitiques mais pour l'instant, je n'ai pas vraiment trouvé. »*[108]

On peut donc voir dans ces réponses une difficulté chez certains participants qui auraient la volonté de s'engager pour la chose publique à trouver un engagement qui leur convienne. Si leur volonté est de s'engager politiquement, l'offre qui leur est proposé en ce sens ne parait pas vraiment les emballer. On peut alors penser que la participation à un Atelier citoyen ne favorise pas l'inscription partisane dans le sens où ce dispositif prône la réflexion personnelle et collective informée, permet la modification des opinions et même le fait de n'avoir pas d'opinions arrêtées. Or tous ces éléments se retrouvent difficilement dans un parti politique qui se doit pour le moins d'avoir une *ligne idéologique*. De cette façon, c'est comme si le type de délibération présent dans les Ateliers citoyens procéderait d'une sorte d'espace public *parfait*, et même un peu trop parfait pour pouvoir se retrouver dans un engagement ultérieur pour les participants, ce qui peut être source de frustration chez eux. On peut alors faire le parallèle avec les différents *temps* de notre système représentatifs mis en avant par Bernard Manin[109]. Dans son ouvrage, l'auteur explique ainsi que nous sommes actuellement dans une période transitoire entre une « démocratie de partis » et une « démocratie du

[106] GART 2, questions 19 à 22.
[107] Pays de la Loire 5, questions 19 à 22.
[108] Pays de la Loire 6, questions 19 à 22.
[109] MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 1995.

public ». Si l'on considère que des dispositifs tels les Ateliers citoyens entrent dans la dernière catégorie, on peut faire l'hypothèse que la difficulté des personnes y participant à entrer dans un système partisan viendrait du fait que les fondements et le fonctionnement de ces partis résultent d'une autre façon de penser l'organisation politique, dans laquelle ils ne reconnaissent pas ce qui a été source de satisfaction pour eux dans la participation à l'Atelier citoyen.

III/ C. Le rôle d'un Atelier citoyen dans une trajectoire politique

A ce stade, si l'on pressent que l'Atelier citoyen peut jouer un rôle dans l'engagement, ou la volonté d'engagement, ultérieur des participants, celui-ci reste à préciser. C'est ce à quoi nous allons nous attacher à présent à partir des réponses que les enquêtés nous ont fournies à la question qui suivait celles concernant les engagements, à savoir : « *Dans les deux cas, pensez-vous que ce nouvel engagement (ou volonté de nouvel engagement) est lié à votre participation au dispositif ? Pouvez-vous expliquer un peu ?* »

Essayons tout d'abord d'analyser ce que cette participation semble apporter aux personnes qui nous ont répondu. Voici quelques réponses :

« *Oui car ça m'a donné plus d'assurance pour parler en public, je me suis découverte autre durant la conférence de citoyens.* »[110]

« *Cela m'a permis d'acquérir une certaine assurance et oser, par là, affirmer avec force mes idées en les étayant sur des faits irréfutables.* »[111]

« *C'est vrai que je me sens plus fort, mieux armé.* »[112]

« *Oui, je pense que c'est lié à ma participation au dispositif, car je n'avais même pas imaginé que je pouvais intervenir, et plus simplement, m'intéresser à la vie de ma commune.* »[113]

« *Oui, je pense que ma participation m'a donné confiance en moi et en mes possibilités d'actions.* »[114]

[110] GART 4, question 23.
[111] Essonne 3, question 23.
[112] IGD 1, question 23.
[113] IGD 2, question 23.
[114] IGD 3, question 23.

Participer à un Atelier citoyen donnerait donc de la « confiance », de l' « assurance », aux participants qui se sentiraient ainsi « mieux armés » pour s'engager dans la vie publique. Cette augmentation de capacité doit être rapprochée du concept d'*empowerment*. En effet, tel que défini par Marie-Hélène Bacqué, ce concept renvoie au « processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper »[115]. Ainsi, on peut résumer l'intérêt de cette notion pour notre réflexion au processus d'émancipation personnelle des individus participant aux Ateliers citoyens, au développement de leurs moyens et de leurs capacités d'agir sur leur environnement. Basé sur l'idée d'augmentation de pouvoir pour les citoyens, le concept *d'empowerment* nous paraît donc tout à fait pertinent pour donner une définition théorique aux processus par lesquels les participants aux Ateliers citoyens acquièrent des compétences qu'ils peuvent ensuite utiliser dans un autre type d'engagement public.

Les Ateliers citoyens peuvent donc être un lieu d'*empowerment* pour les participants, ce qui va nous permettre de préciser la place que prend cette participation dans leur trajectoire politique et en quoi elle peut expliquer les engagements ultérieurs. Howard Becker définit le concept d'engagement comme une « trajectoire d'activité cohérente »[116]. En insistant sur la cohérence biographique, l'auteur nous montre que les engagements surviennent progressivement, ne sont pas forcément pris délibérément par les acteurs, mais que ceux-ci peuvent n'en prendre conscience que lors de certains changements qui, pour se réaliser, doivent lier la trajectoire d'activité individuelle à des intérêts externes. Il semble bien qu'avec ce concept, le sociologue américain nous donne une clé pour comprendre des logiques plus générales inscrivant les engagements ultérieurs des participants à un Atelier citoyen dans une certaine continuité. En préfaçant un ouvrage relatif aux pratiques et cultures participatives, Yves Déloye ne nous dit pas autre chose en affirmant qu'il existe des « éléments de continuité entre ces dispositifs [participatifs] et d'autres techniques de prise de décision politique. D'où la nécessité de les étudier dans leur imbrication dans des cadres institutionnels et culturels ». Et d'ajouter : « cette approche continue est tout aussi pertinente au niveau des trajectoires biographiques des militants ou acteurs de ces réseaux participatifs »[117]. Il nous semble que là réside bien la clé pour comprendre le rôle que joue la participation à un Atelier citoyen dans la trajectoire personnelle de ces citoyens. Plus qu'un grand bouleversement de leur façon de

[115] BACQUE Marie-Hélène, « L'intraduisible notion d'empowerment au fil des politiques publiques américaines », *Territoires*, 2005, n°460, p.32.
[116] BECKER Howard, « Sur le concept d'engagement », *SociologieS*, août 2007 (première édition : 1960).
[117] DELOYE Yves, « Préface », in NEVEU Catherine (dir.), *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 10.

penser leur engagement dans la vie publique, cette participation entre dans une certaine continuité de trajectoires individuelles. Ceci devient explicite au regard de ces deux réponses données à cette même question par deux participants s'étant nouvellement engagés depuis le dispositif : « *C'est une continuité* »[118] ; « *L'envie de continuer cette aventure* »[119].

Comme nous l'avons déjà signalé, il nous semble que notre enquête corrobore le fait que la grande majorité des citoyens prenant part aux dispositifs étudiés sont ainsi déjà marqués par un fort intérêt pour la chose publique. Il n'est donc pas étonnant d'y retrouver de nombreux exemples de personnes s'étant engagé depuis le dispositif dans la vie publique. La participation à l'Atelier citoyen, en tant que lieu d'*empowerment*, semble alors s'inscrire comme une étape dans la continuité de cette trajectoire politique, plus ou moins décisive selon les personnes. Ainsi, cette participation peut jouer un rôle de « déclencheur » de l'engagement public, aidant la personne à franchir le pas, comme nous le dit explicitement une des personnes qui a adhéré à un parti politique à la suite de sa participation à l'Atelier citoyen : « *J'ai toujours souhaité un engagement plus marqué, le panel a été un déclencheur, par la rencontre avec certaines personnes* »[120].

Avant de conclure ce point, nous voudrions souligner un autre rôle que peut avoir un Atelier citoyen dans la trajectoire politique d'un participant : celui de substitut voire de tremplin. En effet, on peut dégager une certaine proximité entre le travail réalisé par les citoyens à l'occasion d'un Atelier et celui qui caractérise une activité politique. Ainsi, accepter ce genre de participation peut répondre à une volonté d'engagement, comme c'est le cas de cette participante qui nous dit : « Cette participation est intervenue à un moment où je cherchais justement à m'investir dans une action citoyenne »[121]. Substitut à un autre engagement, un Atelier citoyen peut également être le lieu d'un investissement stratégique de certaines personnes, en tant qu'espace de formation. C'est bien dans cette veine qu'une personne ayant depuis connu deux nouveaux engagements nous dit : « *Ma participation aux Ateliers avait notamment pour objet de me former et d'informer sur un domaine que je ne connaissais pas bien : les affaires municipales* »[122]. Substitut ou préalable à un engagement, on retrouve bien là l'idée de proximité entre les engagements citoyens. Mattei Dogan nous fournit un cadre théorique propice à l'explication de ces porosités avec la notion

[118] Nantes Métropole 2, question 23.
[119] Essonne 3, question 23.
[120] Pays de la Loire 3, question 23.
[121] Pays de la Loire 9, question 1.
[122] Nantes Métropole 2, question 23.

d' « osmose ». Il la décrit ainsi : « En politique, l'osmose obéit aux mêmes lois que dans la nature : la diffusion se fait à travers des membranes perméables entre positions adjacentes »[123]. Pour expliquer certaines trajectoires politiques individuelles, il semble bien alors que l'on puisse parler des Ateliers citoyens comme étant ce genre de « membranes perméables ».

Pour conclure cette partie, nous voudrions revenir explicitement sur un des points qui a amorcé cette recherche, à savoir la discussion de la thèse avancée par Julien Talpin selon laquelle les dispositifs de démocratie participative « one-shot » comme les Ateliers citoyens aurait un impact *faible* sur les trajectoires politiques des participants. En effet, les éléments que nous avons pu avancer dans cette partie ne vont pas vraiment dans ce sens : réalité des nouveaux engagements à la suite du dispositif, aussi bien dans des associations, dans d'autres dispositifs de démocratie participative ou dans des partis politiques ; volonté de nouveaux engagements, en priorité dans d'autres espaces participatifs mais aussi politiques ; Ateliers citoyens qui apparaissent comme des lieux d'*empowerment* constituant une étape pouvant être importante dans les trajectoires politiques des individus, notamment comme « déclencheurs » d'engagements nouveaux. Au vu de nos observations passées des trajectoires politiques de conseillers de quartier[124], on ne peut pas dire que ces résultats soient moindres que ceux mis alors en avant. En réalité, il nous semble que le constat fait par Julien Talpin provient d'une plus grande difficulté à mesurer ces effets à long terme chez des participants à un Atelier citoyen que chez ceux d'un dispositif de démocratie participative pérenne. En effet, le cadre géographique étant souvent plus limité et la connaissance des personnes et donc le regard sur leur parcours plus poussé, il semble plus facile de mesurer ces « bifurcations de trajectoires »[125] dans ce type de dispositifs. Ainsi, nous présentions l'an dernier dans notre mémoire les cas bien identifiés de conseillers de quartier s'engageant sur des listes électorales. Les cas que nous avons voulu analyser ici sont indéniablement plus diffus et les procédés d'enquête à mettre en place plus exigeants[126], il n'empêche que ces premiers résultats tendent indéniablement à prouver un impact pour le moins *réel* de la participation à un Atelier citoyen sur les trajectoires politiques des participants.

---

[123] DOGAN Mattei, « Les professions propices à la carrière politique. Osmoses, filières et viviers », in OFFERLE Michel (dir.), *La profession politique. XIXè-XXè siècles*, Paris, Belin, 1999, pp. 171-199.

[124] FOURNEL Damien « Les conseils de quartier et les élections municipales de mars 2008 à Lyon », op. cit.

[125] Pour reprendre un terme utilisé par Julien Talpin lui-même : TALPIN Julien, « Du pouvoir des institutions participatives à l'empowerment des citoyens… », op. cit.

[126] La présente étude n'échappe d'ailleurs nullement à ces remarques, et il conviendrait largement de pousser la connaissance des personnes mentionnées, notamment par entretien, pour pouvoir dresser des conclusions plus abouties et augmenter la connaissance du rôle des Ateliers citoyens dans leurs trajectoires politiques.

IV/ Ce que cette enquête nous apprend du dispositif Atelier citoyen

Pour terminer cette étude, nous voudrions prendre un peu de recul sur les résultats de notre enquête et tenter de mettre en avant quelques éléments plus généraux de compréhension de ce type de dispositif participatif que sont les Ateliers citoyens.

IV/A. Un dispositif qui ne semble pas encore mûr

Nous demandions dans notre questionnaire « *De quelle façon avez-vous parlé de ce dispositif à vos proches depuis qu'il a eu lieu ?* ». A cela, les répondants se partagent de façon presque égale entre les trois premières propositions de réponse, à savoir : « *J'ai essayé de les convaincre sur les points que nous avons avancés sur le thème de…* », « *J'ai essayé de les convaincre sur le fait que tout le monde doit participer à la démocratie* » et « *Je leur en ai parlé au moment du dispositif mais on a tous un peu oublié cela depuis* »[127]. Le fait que ces deux premières réponses soient sensiblement données par le même nombre de personnes révèle selon nous le fait que la forme l'emporte encore sur le fond dans ce genre de dispositif. On peut ajouter à cela que l'extrême majorité des autres commentaires présents dans cette étude – que ce soit au sujet des motifs de satisfaction ou des éventuels changements par exemple – touche également au dispositif en tant que tel et non au thème de celui-ci. S'il faut bien avoir conscience que le questionnaire était lui-même axé sur le dispositif et que tel était bien l'objet de cette étude, nous pensons que cela révèle un certain manque de maturité des Ateliers citoyens. En effet, tant que l'on ne s'intéresse à ces dispositifs que pour leur aspect expérimental démocratiquement parlant[128], cela renvoie au second rang la production d'idées faite par le groupe et il nous semble alors difficile d'en faire un réel outil de décision.

Pour aller dans le même sens, nous posions aux enquêtés la question suivante : « *Quels sont les principaux points selon vous que le groupe auquel vous avez participé a mis en avant dans sa réponse, sur le thème de … ?* ». Parmi les réponses que nous avons obtenues, force est de constater qu'il est bien difficile de trouver un message clair résumant la position du groupe

[127] Voir les résultats précis dans l'annexe « statistique des réponses ».
[128] Ce qui est également le plus souvent le cas de l'intérêt médiatique, quand il existe, suscité par ces dispositifs.

sur le thème qu'il a traité durant l'Atelier citoyen[129]. Pour deux des dispositifs étudiés, une certaine cohérence se fait jour. C'est le cas des participants aux « Ateliers déplacement » organisés par Nantes Métropole qui s'accordent sur la nécessité de moins prendre sa voiture individuelle. Néanmoins, on ne peut pas vraiment dire qu'il s'agit là d'un message particulièrement précis et dont la traduction pratique semble évidente. De même, les participants à la « conférence de citoyens sur les services publics locaux » organisée par l'I.G.D. mettent bien tous en avant la nécessité de la participation des « citoyens usagers » à la gestion des services publics locaux. Mais quand on sait qu'il s'agissait là du thème même que l'on soumettait au groupe, on voit mal comment là aussi, cela peut se concrétiser en termes d'action publique[130].

De la même façon, on peut voir qu'une large majorité de 25 personnes sur 32 pensent, de manière générale, que des dispositifs tels les Ateliers citoyens sont utiles[131]. Or, lorsque nous demandons à la suite si les répondants « *peuvent expliquer en quelques mots* », on constate que l'enthousiasme baisse assez sensiblement. D'une part, il semble difficile d'expliquer vraiment pourquoi ces dispositifs sont utiles ; d'autre part, les participants font preuve de beaucoup plus de réserves et mettent des conditions à l'utilité de ces Ateliers citoyens. Voici un petit florilège des réponses les plus explicites :

« *C'est toujours utile mais est-ce qu'on en tient bien compte ?* »[132]

« *Ils devraient l'être, mais le pouvoir politique a souvent déjà pris ses décisions. Il ne s'agit, le plus souvent, que d'un simulacre de démocratie participative.* »[133]

« *Oui beaucoup mais il faudrait l'enseigner à l'école et nous en sommes très loin !* »[134]

« *Oui beaucoup – A condition qu'ils soient suivis d'effets et que les participants soient informés de la mise en œuvre de leurs préconisations, si non, cela n'a qu'un intérêt médiatique et non citoyen.* »[135]

« *Oui un peu, même si ces dispositifs n'engendreront pas de grands changements…* »[136]

[129] Voir pour plus de détails l'annexe semi brut, question 5.
[130] Ce qui ne signifie pas que ces éléments ne se trouvent pas dans l'avis citoyen produit. Néanmoins, cela est révélateur selon nous d'une vraie difficulté à mettre en avant les éléments de fond au sujet des Ateliers citoyens.
[131] La question précise était : « *Pensez-vous aujourd'hui et en général que les dispositifs comme les Ateliers citoyens sont utiles ?* ». Ce à quoi 17 personnes ont répondu « *oui beaucoup* » et 8 « *oui un peu* ».
[132] GART 4, question 10.
[133] Nantes Métropole 6, question 10.
[134] Essonne 1, question 10.
[135] Pays de la Loire 2, question 10.
[136] IGD 2, question 10.

Avant de passer plus explicitement à l'analyse de ces données, de derniers résultats de l'enquête doivent être précisés. Nous demandions en effet successivement si les participants pensaient que l'Atelier citoyen avait été utile pour eux-mêmes, pour l'institution organisatrice et enfin pour le débat général sur le thème dont il était question dans l'Atelier. 29 personnes pensent que l'Atelier a été utile pour elles-mêmes, dont 24 répondent même « *oui beaucoup* ». Ce chiffre descend à 20 en ce qui concerne l'utilité pour l'institution, dont 11 « *oui beaucoup* », et tombe même à 17 quant à l'utilité pour le débat en général sur le thème en question, dont seulement 8 « *oui beaucoup* »[137]. Il faut bien avoir conscience que la suite des questions peut être de nature à entraîner cette progression des réponses, et que, malgré cette baisse, la majorité des personnes pensent que l'Atelier a été utile pour le débat en général sur le thème en question. Il n'empêche que la chute est spectaculaire et révélatrice selon nous, comme nous allons tenter de l'analyser à présent.

Cette « baisse » du sentiment d'utilité, entre les citoyens d'une part et l'institution organisatrice et le débat général d'autre part, comme les réserves émises sur l'utilité générale des Ateliers citoyens répondent bien en effet à la difficulté de prise en compte de l'avis citoyen dans les processus de décision politique. A ce stade, les éléments ressentis par les consultants de Missions Publiques[138], à savoir le différentiel d'impact des Ateliers citoyens entre des effets individuels forts sur les participants et une faible modification des processus de décision, semblent se confirmer, puisque les participants eux-mêmes vont dans ce sens. Il nous semble que, mis à part le manque de maturité du dispositif déjà évoqué, deux interprétations peuvent êtres faites de ces données citées ci-dessus.

Tout d'abord on peut penser que si les Ateliers citoyens semblent indéniablement un bon moyen d'engager les participants dans un processus politique, qu'ils y trouvent un lieu de formation, d'*empowerment* ou de politisation, il n'est pas si évident que ce soit une bonne façon de rendre les processus de prise de décision plus démocratique. Dans cette optique, on peut même remarquer que la « baisse » du sentiment d'utilité de ce processus est la plus forte quant au débat général sur le thème en question, ce qui représente en fait un doute de la part des citoyens sur leur propre capacité à faire avancer réellement le débat. Ainsi le caractère trop vague des préconisations citoyennes, voire leur incapacité à proposer des éléments réellement nouveaux à côté de ceux déjà avancés par les « experts », ferait de l'Atelier citoyen un modèle non adapté à la modification des processus de décision. Pour aller au bout de cette

[137] Pour le détail de ces réponses, voir les statistiques des réponses en annexe, questions 6, 7 et 8.
[138] Cf. supra l'introduction de cette étude.

logique et dans la mesure où la seule réussite de ces dispositifs se situerait au niveau d'un idéal d'éducation populaire, on pourrait alors se demander si l'adéquation des moyens et des fins est la plus efficace possible et si d'autres outils ne pourrait pas être plus efficients.[139]

La seconde interprétation qui peut être faite de ce différentiel d'impact est que les questions que l'on pose aux citoyens lors de ces Ateliers ne sont pas les bonnes, ou du moins qu'elles sont mal posées. Ainsi, quand les participants ont des difficultés à donner le message clé mis en avant par le groupe lors de l'Atelier citoyen, c'est bien souvent car le thème sur lequel on leur a demandé leur avis était trop général[140]. A sujet vague, réponse vague. Or, si l'on veut pouvoir réellement utiliser les préconisations d'un groupe de citoyens de façon visible, il convient de lui poser une question précise. Un exemple étranger vient appuyer ce propos : en Colombie Britannique, on a demandé à un groupe de citoyens quel était le mode de scrutin qu'ils préconisaient pour la réforme électorale devant avoir lieu dans la province canadienne. La réponse fut donc limpide et unique, ce qui ne l'empêcha pas d'être argumentée : le mode de scrutin à vote unique transférable. La proposition fût ensuite soumise à référendum. C'est ainsi et par la preuve que les Ateliers citoyens pourront montrer leur efficacité dans la démocratisation des processus de décision politique.

IV/ B. L'atelier citoyen : un outil de communication ?

Il est une critique courante des dispositifs de démocratie participative qui assimile ces derniers à de simples exercices de communication mis en place par les pouvoirs politiques pour retrouver de la légitimité en se donnant une image de dialogue et d'écoute envers les citoyens. On retrouve d'ailleurs bien cette pensée dans notre enquête : « *J'ai eu le sentiment de vivre en direct le montage d'une opération de communication pré électorale, alibi pour*

[139] Nous sommes conscients qu'ici, par souci de clarté et de polémique, nous tombons quelque peu dans la caricature. En effet, l'impact sur les processus de décision, même s'il apparaît faible, n'est sans doute pas nul. Ainsi on peut penser qu'à plus long terme, les processus de décision sont modifiés de manière incrémentale vers une habitude de concertation qui ne doit pas rien à une expérience d'Atelier citoyen. De plus, nous sommes conscients que la diffusion d'une « culture participative » prend sans doute du temps et il est possible dans cette optique que les expériences mises en place participent à cette diffusion.

[140] Voici pour exemple les questions posées dans quelques dispositifs étudiés : « Comment amener les mono-utilisateurs de la voiture en aire urbaine à diversifier leurs modes de déplacement ? » (GART), « Vers une politique régionale plus forte en matière de santé : quelle valeur ajoutée, pour quel coût ? » (Pays de la Loire), « Comment les citoyens-usagers pourraient-ils prendre part à l'amélioration des services publics locaux ? » (IGD).

asseoir une politique déjà arrêtée »[141]. Tentons ici d'aller plus loin sur cette question à partir des effets que les Ateliers citoyens ont sur ceux qui y prennent part.

Comme on l'a déjà signalée[142], les Ateliers citoyens procèdent indéniablement d'un rapprochement entre les élus et les citoyens à travers le cadre de rencontres qu'il permet. A partir de là, une certaine proximité peut s'installer, propice aux fidélités. C'est dans cette veine que l'on peut comprendre un participant nous disant : « *Je suis assez proche de l'actualité du Conseil Général, de son Président, de ses membres* »[143], ou un autre à propos de l'équipe politique ayant mis en place l'Atelier citoyen auquel il a participé : « *C'était déjà ma couleur politique mais ça a renforcé mes convictions* »[144]. De manière proche, on peut constater chez certains participants un rapprochement avec le niveau d'institution qui a organisé le dispositif. Par exemple, une personne ayant participé au « Panel citoyen » organisé par le Conseil Régional Pays de la Loire est depuis lors devenu membre du Conseil Régional des Jeunes mis en place par cette même institution.

A partir de cette proximité réelle, on peut donc penser que l'équipe politique qui met en place un Atelier citoyen pourra chercher à séduire autour de ce dispositif. Si l'on ne peut pas ici juger de l'efficience d'une telle stratégie en termes d'image donnée à l'ensemble de la population, on peut par contre chercher à comprendre si cela peut avoir des vertus de séduction sur les participants à l'Atelier eux-mêmes. Le bilan semble alors très contrasté. Nous demandions en effet dans notre enquête :

> « *Diriez-vous que participer à cet Atelier citoyen a changé quelque chose dans votre perception, votre jugement…*
>
> - *A) sur la politique en général ?*
> - *B) sur les hommes politiques ?*
> - *C) sur la fonction publique et les fonctionnaires ?*
>
> *Pouvez-vous expliquer en quelques mots* ? »

C'est à partir de là qu'on peut se faire une idée de la manière dont les participants à un Atelier citoyen jugent l'action politique et les hommes politiques à la suite de leur participation. Ce qui frappe alors est la coexistence, parfois à l'intérieur des mêmes dispositifs, d'une hausse de la confiance envers l'institution et ses représentants politiques, et d'une augmentation de la défiance envers ces mêmes personnes.

[141] Nantes Métropole 3, question 1.
[142] Cf. supra, II/B.
[143] Essonne 2, question 14.
[144] Pays de la Loire 11, question 18.

Voici ainsi quelques exemples de personnes chez qui l'Atelier citoyen a amélioré l'image qu'ils se faisaient de la politique et de ses représentants :

« *Ils se sont 'abaissés' à notre niveau, et su nous écouter.* »[145]

« *Confirmation du fait de l'implication réelle des élus et des fonctionnaires dans les affaires de la Cité au service des usagers.* »[146]

« *La disponibilité et l'écoute des hommes politiques.* »[147]

« *J'ai plus confiance dans le groupe politique qui a mené cette initiative.* »[148]

Ceci ne doit pas occulter le fait que pour toute une autre partie des participants, c'est plutôt la défiance envers la politique qui semble régner. Dans ce cas, l'Atelier citoyen ne semble qu'accentuer ce sentiment. Ces quelques citations sont ainsi explicites :

« *J'ai été globalement déçu des hommes politiques qui ne nous ont pas assez écoutés.* »[149]

« […] *Ce cynisme affiché a contribué à ma démotivation et a probablement modifié la vision que j'avais jusqu'alors des élus de cette ville.* […] *Voilà pour conclure pourquoi je n'accorde pas de confiance aux élus.* »[150]

« *J'ai été intéressée par la séance de vote de l'agenda 21 : je regrette de n'être pas douée pour le dessin satirique. J'aurai aimé faire un dessin de l'hémicycle à la Sempé : ceux qui dormaient, ceux qui bavardaient, ceux qui lisaient le journal, ceux qui rédigeaient leur courrier, ceux qui se promenaient de siège en siège… Le jeu politique m'agace : on passe son temps à se critiquer et à s'opposer pour le principe… Que de temps et d'énergie perdus !* »[151]

A travers un Atelier citoyen, la politique et les hommes politiques se donnent à voir aux citoyens. Or il s'agit là d'un risque en termes d'image puisqu'on voit bien dans la diversité des exemples ci-dessus que cela peut entraîner tout aussi bien des augmentations de confiance réciproque et des déceptions de nature à alimenter le cynisme envers les hommes politiques. En définitive, on peut dire qu'en termes de stratégie de communication, l'Atelier citoyen ne semble pas un outil très performant puisqu'il semble desservir autant que servir l'image des hommes politiques.

[145] GART 3, question 18.
[146] Nantes Métropole 2, question 18.
[147] Essonne 5, question 18.
[148] Pays de la Loire 11, question 18.
[149] GART 4, question 18.
[150] Nantes Métropole 3, question 18.
[151] Pays de la Loire 9, question 18.

IV/ C. Où l'on apprend que la démocratie nécessite des moyens

Environ un tiers des participants nous dit « *avoir parlé du dispositif à mes proches au moment de celui-ci mais on a tous un peu oublié cela depuis* »[152]. Cela semble une réalité prouvée par ce questionnaire : les personnes oublient quelque peu avec le temps l'engagement participatif qu'a constitué l'Atelier citoyen. On peut ainsi expliquer de la même façon les difficultés mises en avant pour donner les points-clés mis en avant par le groupe de citoyens dans l'Atelier, le temps faisant oublier la teneur des propos avancées. Une participante nous dit ainsi explicitement son incapacité à donner les principaux points mis en avant lors de l'Atelier citoyen s'étant déroulé quatre ans plus tôt : « *J'avoue que cela est trop loin maintenant pour me le rappeler* »[153]. Cette même personne termine le questionnaire par ces termes, relatifs à un éventuel entretien supplémentaire :

« *Non car j'avoue que cela me semble bien loin (presque quatre ans). A cette époque j'avais fait un break dans ma carrière professionnelle et cela est tombé au bon moment mais depuis je consacre beaucoup de mon temps à des tas de choses et j'avoue une fois encore que j'ai un peu oublié. Je ne sais pas si ce long délai entre les deux (au moment où nous avons fait cet Atelier et votre questionnaire aujourd'hui) était volontaire pour savoir ce qu'il en « resterait » au bout de ce long laps de temps, mais cela me semble un peu trop long pour avoir une mémoire effective de ce que nous avions réellement fait.* »[154]

Dans cet exemple, on voit que si l'Atelier citoyen peut « *tomber à un bon moment* » en termes de « disponibilité biographique »[155] des individus, cela ne dure pas forcément. Ainsi, on peut penser qu'une certaine exigence démocratique dans la pratique citoyenne nécessite obligatoirement du temps disponible à cette fin. Plusieurs autres résultats de notre enquête vont dans le même sens. On peut en effet expliquer de cette façon la certaine difficulté que nous avons mise en avant pour le passage d'une volonté de nouvel engagement à un engagement réel. L'Atelier citoyen provoquerait bien une envie de s'engager plus dans la vie publique mais la réalité quotidienne annihilerait cette ambition. On peut aussi comprendre dans le même sens la faible durabilité des liens établis lors des Ateliers citoyens[156], et même l'impossibilité mise en avant par certains de continuer à s'informer sur le thème dont il était question lors de l'Atelier[157]. Il convient de finir cette démonstration en citant l'exemple le

[152] Pour les chiffres précis voir les statistiques des réponses en annexe, question 3.
[153] Essonne 6, question 5.
[154] Essonne 6, question 27.
[155] Concept décrit par Julien Talpin comme comprenant à la fois le temps disponible et la *disponibilité émotionnelle* : TALPIN Julien, « Du pouvoir des institutions participatives à l'empowerment des citoyens… », op. cit.
[156] Cf. supra, I/A.
[157] Cf. supra, II/A.

plus explicite qu'on nous a donné à ce propos. Ainsi, à la question concernant l'utilité générale des dispositifs comme les Ateliers citoyens, voici ce que nous répond un participant :

« *Je ne sais pas en quoi cela a influencé une quelconque décision ? Aussi, je me suis peu intéressé de la suite, pris par le boulot et toutes autres activités qui parasitent…* »[158]

Ainsi le travail, comme bon nombre d'autres activités quotidiennes, empêcherait l'individu s'intéresser aux suites données à l'Atelier citoyen auquel il a participé, lui rendraient difficile le fait de continuer à s'informer, serait susceptible d'annihiler sa volonté de s'engager plus dans la vie publique, bref, « parasiterait » sa capacité à agir en tant que citoyen. Une réponse semble toute trouvée pour tenter de résoudre ce problème : le congé citoyen. Si l'on attend en effet des citoyens qu'ils prennent part de manière pleine et entière au système démocratique, il faut leur en donner les moyens. Une réelle implication démocratique demandant du temps, il conviendrait selon nous de la reconnaître réellement comme une activité importante. Un congé citoyen accordant le droit à chacun de disposer de jours libres et rémunérés pour effectuer une activité citoyenne serait de nature à diffuser une certaine « culture démocratique » qui pourrait servir les Ateliers citoyens.

Avant de conclure cette étude et pour aller dans le même sens, nous voudrions revenir sur la question du public touché par ce type de dispositif. Nous parlons en effet dans les deuxième et troisième parties de cette étude d'un certain *biais social* de la participation à un Atelier citoyen[159]. Engendrant une surreprésentation d'un public déjà intéressé par la chose publique, fortement informé voire largement engagé, ce biais s'explique par le fait que la participation à un Atelier citoyen repose forcément, à un moment ou à un autre sur le volontariat. Il semble donc bien que l'accent doive être mis, pour une meilleure représentativité sociale, et même générationnelle[160], de ces dispositifs, sur des moyens pour faire entrer ces populations dans les arènes participatives. Il faut pour cela rendre cette participation séduisante, par différentes incitations, les principales étant d'ordre pratique et matériel. En effet, il faut bien avoir conscience qu'il est par exemple le plus souvent nécessaire de prendre des jours de congés, lorsque son employeur veut et peut les accorder, pour participer aux sessions d'un Atelier citoyen. On voit bien là comment un congé citoyen permettant aux participants de se libérer de ces jours de travail sans qu'ils aient besoin de

[158] Pays de la Loire 12, questions 9 et 10.
[159] Cf. supra, II/A. et III/A.
[160] Les « absents de la participation » étant à la fois les personnes les plus démunis socialement et les jeunes. Voir à ce propos le dossier « Les absents de la participation » de la revue *Territoires*, novembre 2007, n°482 ; et notamment l'introduction à ce dossier par Judith Ferrando Y Puig.

piocher dans son stock de congés payés ou de journées de RTT serait de nature à favoriser la participation du plus grand nombre à ces dispositifs. En l'absence de cela, il semble nécessaire pour le moins de rémunérer les participants à un Atelier citoyen : il s'agit ainsi d'une part de créer une incitation financière pour motiver tous les types de population à participer, et d'autre part de reconnaître leur participation comme étant un véritable travail au profit de la collectivité, à partir de l'adage selon lequel « *tout travail mérite salaire* ».

Conclusion

Pour conclure cette étude, revenons tout d'abord sur les principales indications qui en ressortent. Le premier élément significatif est la très large satisfaction des participants à un Atelier citoyen, que ce soit car ils se sont sentis valorisés en tant que citoyen ou car l'expérience groupale qu'ils ont vécue à cette occasion les a ravis.

Plus spécifiquement sur la question qui servait de thème à cette étude, à savoir les effets imputables à la participation à un Atelier citoyen, ceux-ci apparaissent multiples, aussi bien à court qu'à moyen et long terme. Ainsi, les Ateliers citoyens semblent des lieux de politisation et d'*empowerment* pour les participants. Par les connaissances techniques et politiques qu'ils permettent, ces dispositifs deviennent des lieux d'information et de formation citoyenne. Mieux connaître un thème en particulier ainsi que des problématiques générales, appréhender de façon plus fine les processus de décisions politiques, augmenter sa connaissance du monde politique et des hommes qui le composent : tout cela est possible à travers une participation à un Atelier citoyen, comme les réponses à notre questionnaire nous l'ont montré.

Surtout, ces effets que l'on peut qualifier de directs ne semblent pas les seuls imputables à cette participation. En effet, la traduction ultérieure des compétences acquises comme de la sensibilisation effectuée à cette occasion est une réalité. Une part non négligeable des répondants a ainsi contracté un nouvel engagement public suite au dispositif. Elément constituant une étape dans la trajectoire politique des individus, l'Atelier citoyen peut entrer dans une certaine continuité de ce parcours et même être le véritable déclencheur d'un investissement plus fort dans la vie publique, comme des exemples nous l'ont largement

démontré. En définitive, l'impact d'un Atelier citoyen sur les trajectoires politiques des personnes qui y prennent part apparaît bien réel.

Néanmoins, il est indéniable qu'une certaine difficulté se fait jour dans notre enquête concernant le passage de ces effets individuels à des aspects plus globaux. Les marqueurs de cela sont assez nombreux : difficulté dans la prise en compte politique des avis citoyens ressentie par les participants et source de frustration chez eux, baisse de l'intérêt avec le temps, liens créés peu durables, difficultés pour passer d'une volonté de nouvel engagement à un nouvel engagement réel, et même « parasitage » de l'intérêt démocratique par la vie de tous les jours. Le tableau qui se dégage ainsi est celui d'Ateliers citoyens qui seraient quelque peu *hors du temps, à part* dans nos sociétés politiques, et resterait donc uniquement des *expériences* démocratiques. Pour achever cette étude, nous voudrions élaborer deux interprétations de ce constat.

Tout d'abord, on voudrait se demander si l'Atelier citoyen est réellement une bonne solution aux problèmes démocratiques contemporains. Ne constituerait-il pas en fait un espace public trop parfait ? En effet, on peut penser que le principal problème concernant la difficulté du passage de l'envie d'un nouvel engagement à un engagement réel réside sans doute dans le fait que les participants ont du mal à retrouver la qualité délibérative présente lors d'un Atelier citoyen. Cela semble ainsi réellement le cas en ce qui concerne la volonté d'engagement partisan. On peut de la même façon interpréter les difficultés de prise en compte des avis citoyens dans les processus de décision par les jeux de pouvoirs qui y sont à l'œuvre, et dont les Ateliers citoyens cherchent délibérément à s'éloigner. Ainsi, on peut se demander si devenir réellement acteur de ces processus de décision ne nécessite pas de prendre conscience de ces jeux et même d'y entrer, comme peuvent le faire différentes formes d'activisme, notamment associatifs. De plus, on peut aussi expliquer par cette trop grande perfection délibérative la faiblesse des changements de comportement et de préférences qu'on a pu observée chez les répondants. En effet, le cadre très rationnel qu'offre l'Atelier citoyen ne se retrouve pas forcément une fois sorti de cette arène. Le cas des « Ateliers du déplacement » de Nantes Métropole nous donne un bon exemple de cela. Basés sur la façon de faire changer les comportements de déplacement des habitants, c'est-à-dire les moyens pour moins utiliser sa voiture, le groupe de citoyens a mis en avant dans sa réponse la mise en place d'une « centrale de mobilité ». Il s'agit d'un organe facilement joignable donnant toutes

les informations relatives au transport, comme les horaires des transports en commun, le moyen d'en associer plusieurs pour créer son itinéraire, le comparatif coût et temps des différents modes de transport sur un même trajet… Bref, une centrale d'information censée éclairer les usagers pour les aider à moins prendre leurs voitures. Typiquement basé sur un choix rationnel des personnes qui se déplacent, ceci oublie largement toute une part des motivations expliquant les choix que nous faisons et qui est beaucoup plus de l'ordre de l'émotion. C'est ce que nous dit Georges Marcuse dans un stimulant essai[161]. Selon lui en effet, on oppose trop largement raison et émotion alors que les deux sont très liés, comme tendrait à le prouver beaucoup d'avancées récentes des sciences cognitives. On touche là assez vite au fondement du renouveau actuel des théories de la démocratie participative et de la démocratie délibérative dans lequel s'ancre les Ateliers citoyens. En effet, ce courant de pensée et de pratiques part du constat que nos sociétés politiques souffrent d'un manque démocratique qui se rapproche d'un manque de rationalité. Intégrer des processus participatifs et délibératifs serait alors un moyen de réinjecter de la rationalité dans les processus de décision. Or, et à partir de l'interprétation que l'on pose ici, ce constat initial est-il le bon ? Et donc : la solution proposée est-elle la bonne ? Ces questions restent posées.

Car il y a bien une autre façon d'aborder ce problème du lien entre effets individuels et effets plus globaux. On peut en effet très légitimement penser que la diffusion de dispositifs tels les Ateliers citoyens entre dans un mouvement général tendant à modifier les processus de décision. Ce mouvement étant loin d'être achevé, il importe d'améliorer le modèle. Si l'on a pu avancer les principales sources d'amélioration selon nous à mesure que nous rencontrions dans notre enquête les constats qui les justifiaient, il convient de les récapituler pour terminer. En ce qui concerne la difficile traduction des avis citoyens dans les processus de décision politique, une raison de cela peut bien se trouver dans la façon de demander cet avis citoyen de la part de l'institution initiatrice. Les thèmes trop généraux étant créateurs de réponses trop générales et difficilement exploitables par la suite, il conviendrait de poser des questions précises aux Ateliers citoyens, sur lesquelles les réponses des participants pourraient être claires et donc jugées sur pièces. A ce titre, l'exemple de la province de Colombie Britannique nous semble un modèle à suivre. D'une autre façon, on a vu également qu'un fonctionnement démocratique qui se veut exigeant nécessite des moyens. En effet, pour participer à la vie démocratique, il faut de la disponibilité, c'est-à-dire du temps et de l'envie. En posant cette étude sur les effets de la participation à un Atelier citoyen, nous valorisons, au moins

[161] MARCUSE Georges, *Le citoyen sentimental*, Paris, Presses de Science Po, 2008.

implicitement, les processus de politisation et l'engagement citoyen. Sans aller jusqu'à juger d'un « bon citoyen », ce schème de pensée est celui qui est valorisé socialement et cette étude va bien en ce sens. Or la réalité de nos sociétés contemporaines ne nous semble pas coïncider avec cette volonté. Pour reprendre les mots d'un de nos répondants, la vie quotidienne, dans toutes ses composantes, semble venir « parasiter » l'intérêt et l'engagement démocratiques des citoyens. Dans une société globalement dominée par ses aspects économiques, le politique semble avoir du mal à trouver sa place. Ces deux constats contradictoires doivent donc s'accorder. Si l'on souhaite un fonctionnement démocratique exigeant en termes d'engagement des citoyens, il importe de replacer le politique au cœur de nos sociétés et pour cela, considérer l'activité démocratique comme une activité à part entière et valorisée. Très concrètement, il faut donc des moyens pour développer les pratiques qui vont dans ce sens comme le font les Ateliers citoyens. Ces moyens doivent en premier lieu être matériels, à savoir donner la possibilité pratique de participer à la vie démocratique, à travers un Atelier citoyen ou autre chose d'intérêt public, par un congé citoyen offert à tous, et par une rémunération significative du temps passé pour la collectivité. Ce sera notre mot de la fin : si l'on veut être exigeant démocratiquement, il faut se donner les moyens de cette volonté.

Bibliographie

BACQUE Marie-Hélène, « Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme ? *Empowerment zones* aux Etats-Unis et politique de la ville en France » in BACQUE Marie-Hélène, REY Henry et SINTOMER Yves (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, op. cit., pp.81-97.

BACQUE Marie-Hélène, « L'intraduisible notion d'empowerment au fil des politiques publiques américaines », *Territoires*, 2005, n°460, p.32.

BACQUE Marie-Hélène, REY Henry et SINTOMER Yves (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2005, 314 p.

BARTHES Yannick, CALLON Michel et LASCOUMES Pierre, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Ed. du Seuil, 2001.

BECKER Howard, « Sur le concept d'engagement », *SociologieS*, août 2007 (première édition : 1960).

BEVORT Antoine, *Pour une démocratie participative*, Paris, Presses de Science Po, coll. La bibliothèque du citoyen, 2002, 129 p.

BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil, collection La République des Idées, 2008, 112 p.

BLONDIAUX Loïc et CARDON Dominique (dir.), « Dispositifs participatifs », *Politix*, vol.19, n°75, 2006.

BLONDIAUX Loïc et LEVEQUE Sandrine, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie : les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris », in NEVEU Catherine (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp.17-76.

BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves (dir.), « Démocratie et délibération », *Politix*, vol.15, n°57, 2002.

BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, volume 15, n° 57, 2002, pp.17-35.

BOURG Dominique et BOY Daniel, *Conférence de citoyens, mode d'emploi*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, Descartes et Cie, 2005.

CARREL Marion, « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, vol.19, n°75, 2006, pp.33-51.

DOGAN Mattei, « Les professions propices à la carrière politique. Osmoses, filières et viviers », in OFFERLE Michel (dir.), *La profession politique. XIXè-XXè siècles*, Paris, Belin, 1999, pp. 171-199.

FERRANDO Y PUIG Judith, *Le Citoyen, le Politique et l'Expert à l'épreuve des dispositifs participatifs. Etude de cas sur une conférence de citoyens sur la dépendance à l'automobile et*

discussion, thèse de sociologie dirigée par Dominique Desjeux, Université Paris Descartes, juin 2007.

FOURNEL Damien, *Les conseils de quartier et les élections municipales de mars 2008 à Lyon : usages partisans, nouveaux acteurs et nouvelles pratiques politiques*, mémoire de recherche en sociologie politique dirigé par Paul Bacot, IEP de Lyon, septembre 2008.

GAUDIN Jean-Pierre, *La démocratie participative*, Paris, Armand Colin, coll.128, 2007, 125p.

GAXIE Daniel, *Le cens caché, inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Ed. du Seuil, 1978.

HAMIDI Camille, « Eléments pour une approche interactionniste de la politisation, engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », in *Revue Française de Science Politique*, vol.56, n°1, février 2006, pp.5-25.

MANIN Bernard, « Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique », *Le Débat*, n°33, 1985, pp.72-93.

MANIN Bernard, « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine. Introduction, généalogie et éléments critiques », entretien réalisé par Loïc Blondiaux, *Politix*, volume 15, n°57, 2002, pp.37-55.

MARCUSE Georges, *Le citoyen sentimental*, Paris, Presses de Science Po, 2008.

NEVEU Catherine (dir.), *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, 396 p.

PAOLETTI Marion, *Décentraliser d'accord, démocratiser d'abord*, Paris, La Découverte, 2007, 152 p.

SINTOMER Yves, *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007, 177 p.

TALPIN Julien, « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », in *Politix*, vol.19, n°75, 2006, pp.13-31.

TALPIN Julien, « Du pouvoir des institutions participatives à l'empowerment des citoyens : leçons à partir de trois expériences de budget participatif en Europe », intervention lors du colloque *La participation politique et ses défis : territoires, action collective et registres*, organisé par la chaire UNESCO « Politiques urbaines et citoyenneté », l'UMR CNRS 5600 et l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Lyon, 10-11 décembre 2007.

TALPIN Julien, « Délibérer pour quoi faire ? L'assemblée participative électronique sur le changement climatique de la Région Poitou-Charentes », Papier préparé pour la journée d'étude *La démocratie participative en Poitou-Charentes*, Poitiers, 20 mars 2009.

Territoires, n°482, novembre 2007, dossier « Les absents de la participation. Comment faire entendre leur voix ? », pp.19-35.

Table des annexes

Annexe 1 : Fiches explicatives des dispositifs étudiés.....p.58

A/ Conférences de citoyens sur les déplacements du GART.....p.58

B/ Ateliers du déplacement de Nantes Métropole.....p.59

C/ Ateliers citoyens Essonne 2020.....p.60

D/ Panel citoyen sur la santé de la Région Pays de la Loire.....p.61

E/ Conférence de citoyens sur les services publics locaux de l'IGD.....p.62

Annexe 2 : Questionnaire type envoyé aux participants.....p.63

Annexe 3 : Statistiques des réponses.....p.68

Annexe 4 : Semi brut des réponses.....p.72

Annexe 1 : Fiches explicatives des dispositifs étudiés

A/Conférence de citoyens sur les déplacements du GART

Commanditaire de la concertation : Groupement des Autorités Responsables de Transport. Association nationale de collectivités réfléchissant à la problématique des déplacements.

Dates du processus : entre avril et juin 2003.

Nombre de personnes participant : 20

Mode de recrutement : Réalisé en interne à Missions Publiques. Appel à volontariat dans cinq villes françaises, réalisé par différents moyens : affiches, presse. Rencontres individuelles avec environ 50 personnes puis sélection de 20 pour un groupe diversifié.

Déroulement du processus : Trois sessions de travail de deux jours, vendredi et samedi, dans trois villes différentes. Au total, environ 45 heures de travail.

Question posée au groupe : « Comment amener les mono-utilisateurs de la voiture en aire urbaine à diversifier leurs modes de déplacements ? », reformulée par le groupe en : « Comment inciter les automobilistes à diversifier leurs modes de transport ? »

Modalité de restitution : lors d'une table ronde organisée à l'intérieur du congrès du GART à Nantes en novembre 2003.

Préparation de l'Atelier : Travail important de justification, notamment théorique, de la méthode, encore à ses débuts. Projet affiné durant plusieurs mois, à partir de l'automne 2002. Une difficulté a été de prendre en compte certains critères internes au GART, diplomatiques, d'équilibre entre ses adhérents. Présence d'un « comité de pilotage » se rapprochant d'un comité scientifique, composé de différents chercheurs et spécialistes, qui a servi d'aiguillon intellectuel.

Animation : Principalement par deux consultants de Missions Publiques. Utilisation d'outils spécifiques : photo langage, jeu de piste.

Avis final : Beaucoup de matériau produit au fur et à mesure de l'Atelier. Difficulté pour son organisation finale. Finalisation de l'avis après le dispositif, par allers-retours par courrier entre les participants et Missions Publiques. Présence de témoignages à titre illustratif. Avis conséquent et argumenté.

Mode de prise en compte par l'institution : Difficultés initiales. Travail important de traduction de l'avis citoyen, réalisé par Missions Publiques, pour un meilleur accueil. Peu de réponses directes du GART à la suite de la conférence de restitution.

B/ Ateliers du déplacement de Nantes Métropole

Commanditaire de la concertation : Communauté urbaine de Nantes. Projet piloté par la direction de la communication.

Dates du processus : entre juillet et octobre 2004.

Nombre de personnes participant : 19

Mode de recrutement : Réalisé en interne par Missions Publiques. Appel à volontariat dans la presse locale puis rencontres individuelles. Difficultés pour toucher les personnes hors centre ville.

Déroulement du processus : Trois sessions de travail de deux jours, vendredi et samedi.

Modalité de restitution : Une première en petit comité devant les services transports. Puis une devant les élus avec réponses des services sur les propositions du groupe.

Préparation de l'Atelier : Un comité de pilotage avec les services communication, les services transport et le cabinet. Un comité scientifique mais peu indépendant de l'institution.

Animation : Deux animateurs de Missions Publiques.

Avis final : Assez large mais un peu disparate. Le principal point mis en avant concernait la mise en place d'une centrale de mobilité. Présence également de témoignages individuels.

Mode de prise en compte par l'institution : Difficulté pour mettre en place cette centrale de mobilité, qui n'a jamais vu le jour depuis. Utilisation de messages du groupe pour réaliser des campagnes de communication.

C/ Ateliers citoyens « Essonne 2020 »

Commanditaire de la concertation : Conseil Général de l'Essonne. Délégation du développement durable et solidaire.

Dates du processus : entre septembre et décembre 2005.

Nombre de personnes participant : 26

Mode de recrutement : Réalisé en partage entre Missions Publiques et le Conseil Général. Appel à volontariat dans l'ensemble du département puis création d'un groupe représentatif de 30 personnes. Après quatre désistements, 26 personnes participent effectivement à l'Atelier citoyen.

Déroulement du processus : Quatre sessions de travail de deux jours, vendredi et samedi. Au total, environ 64 heures de travail.

Question posée au groupe : « Nous construisons l'Essonne de demain, rejoignez nous, partageons nos visions ».

Modalité de restitution : Réunion avec les élus du conseil général en charge de la politique d'aménagement et de développement durable.

Préparation de l'Atelier : Un comité de pilotage qui a lancé son projet d'Ateliers citoyens après avoir vu le DVD de la conférence de citoyens du GART. Présence de la délégation du développement durable et solidaire et de la direction aménagement, qui est resté sceptique sur le processus jusqu'au bout.

Animation : Principalement par deux consultantes de Missions Publiques.

Avis final : 32 pages. Organisé autour des cinq thèmes sur lesquels les travaux de l'Atelier ont principalement porté : transports, environnement, emploi, logement et vie sociale, éducation. Pour chaque thème, le développement suivant était : Pourquoi ce thème est important pour nous ; quelques exemples tirés de nos expériences d'essonniens ; pistes d'action ; les points de divergence au sein du groupe ; en quoi cette thématique se nourrit des autres thématiques développées dans cette déclaration.

Mode de prise en compte par l'institution : Travail qui a échappé à Missions Publiques. La délégation du développement durable et solidaire a essayé de convaincre les services aménagement. Si cela semble avoir été difficile, cela a au moins permis de rédiger un « schéma directeur d'aménagement » pédagogique.

D/ Panel citoyen de la Région Pays de la Loire sur la santé

Commanditaire de la concertation : Conseil Régional Pays de la Loire. Portage politique fort d'un Panel citoyens ayant vocation à être transversal à plusieurs services. En effet, celui-ci était général sur le développement durable et divisé en quatre thématiques, avec un Panel citoyen pour chacune d'entre elles. On s'intéresse ici à celui sur la santé.

Dates du processus : entre octobre et décembre 2008.

Nombre de personnes participant : 15

Mode de recrutement : Réalisé par un bureau d'études spécialisé (Ipsos Lyon). Questionnaire initial dans le magazine régional avec, en dernière question, un appel à volontariat. A partir du fichier des volontaires, appels téléphoniques puis rencontres avec les futurs participants. Au final, participants très largement volontaires, qui avaient même pu choisir (via des vœux) le thème auquel ils souhaitaient participer. Marquage social et culturel fort des participants.

Déroulement du processus : Trois sessions de travail de deux jours, vendredi et samedi. Au total environ 36 heures de travail.

Question posée au groupe : « Vers une politique régionale plus forte en matière de santé : quelle valeur ajoutée, pour quel coût ? »

Modalité de restitution : Une première restitution pour achever l'Atelier, le dernier week-end de travail, devant le président de Région. Seconde restitution plus officielle lors d'un forum de synthèse des « Assises 2008 » dans lesquelles s'intégraient l'Atelier citoyen et qui avaient pour but de décliner et d'actualiser l'Agenda 21 de la Région.

Préparation de l'Atelier : Travail de cadrage classique : co-construction du programme et des quatre questions thématiques avec le commanditaire. Préparation non assurée par Missions Publiques mais par un autre cabinet associé sur le projet et qui animait deux des quatre Ateliers.

Animation : Assurée par une consultante de Missions Publiques, avec un stagiaire universitaire local en soutien pour les prises de note. Animation très cadrée, avec un intervenant par heure.

Avis final : Sept à huit pages. Réalisé intégralement durant l'Atelier, notamment durant la soirée du dernier vendredi. Trame de l'avis préparé avant ce dernier week-end par la consultante de Missions Publiques

Mode de prise en compte par l'institution : Véritable travail par l'institution. Invitations des participants aux discussions de l'assemblée régionale sur l'Agenda 21. Rédaction d'un chapitre « Démocratie » dans le nouvel agenda 21 voté.

E/ Conférence de citoyens sur les services publics locaux organisée par l'IGD

Commanditaire de la concertation : Institut de la Gestion Délégué. Fondation d'entreprises nationale regroupant des collectivités territoriales et des opérateurs de services publics locaux. Une personne en thèse CIFRE à l'IDG était particulièrement en charge de ce projet.

Dates du processus : entre octobre 2008 et janvier 2009.

Nombre de personnes participant : 14

Mode de recrutement : Réalisé par l'IGD sur la base d'une enquête quantitative réalisée par BVA. 250 personnes intéressées sur toute la France, toutes contactées par l'IGD. Seules 15 personnes ont acceptées, dont une arrêtera le processus pour raisons professionnelles. Difficultés dans ce recrutement mais groupe bien diversifié avec de vrais « absents » de la participation.

Déroulement du processus : Trois sessions de travail de deux à trois jours, vendredi et samedi (voire un peu le jeudi soir ou le dimanche matin), dans trois villes différentes. Au total, environ 62 heures de travail.

Question posée au groupe : « Comment les citoyens-usagers pourraient-ils prendre part à l'amélioration des services publics locaux ? »

Modalité de restitution : Réunion publique dans une salle annexe de l'Assemblée Nationale, organisée sous forme de débat avec trois thématiques et différents intervenants réagissant aux propositions du groupe.

Préparation de l'Atelier : Co-construction progressive du projet, à l'intérieur d'un « comité des partenaires de l'IGD » (dont Missions Publiques), pendant plus d'un an pour aboutir à l'Atelier. Comité composé principalement d'opérateurs de services publics locaux, dont il a fallu intégrer les contraintes et attentes dans le dispositif.

Animation : Assurée par deux consultants de Missions Publiques. Nombre important d'intervenants (environ 30). Une visite de terrain durant chacune des sessions.

Avis final : 30 pages. Rédaction finale assez difficile, nécessitant un travail postérieur à l'Atelier important, de la part des consultants et par allers-retours avec le groupe. A noter la réalisation d'une « vidéo participative » durant l'Atelier.

Mode de prise en compte par l'institution : Difficultés initiales, notamment pour communiquer autour de l'Atelier. Manque de recul pour le moment.

Annexe 2 : Questionnaire type envoyé aux participants

Q 1 Avec le recul, êtes-vous satisfait d'avoir participé à l'Atelier citoyen organisé par ... ?

- **A)** Très satisfait
- **B)** Plutôt satisfait
- **C)** Moyennement satisfait
- **D)** Pas vraiment satisfait
- **E)** Pas du tout satisfait

Pourquoi ? ...

Q 2 Si vous avez trouvé ce dispositif enrichissant, pourquoi l'a-t-il été le plus selon vous ?

Expliquer rapidement s'il vous plait.

Q 3 De quelle façon avez-vous parlé de ce dispositif à vos proches depuis qu'il a eu lieu ?

- **A)** J'ai essayé de les convaincre sur les points que nous avons avancés sur le thème de ...
- **B)** J'ai essayé de les convaincre sur le fait que tout le monde doit participer à la démocratie
- **C)** Je leur en ai parlé au moment du dispositif mais on a tous un peu oublié cela depuis
- **D)** Je leur en ai parlé mais ils n'étaient pas intéressés
- **E)** Je ne leur en ai quasiment pas parlé
- Autres. Préciser :

Q 4 Auprès de qui en avez-vous principalement parlé ?

- **A)** Auprès de ma famille
- **B)** Auprès de mes amis
- **C)** Auprès de mes collègues de travail
- Autres. Préciser : ...

Q 5 Quels sont les principaux points selon vous que le groupe auquel vous avez participé a mis en avant dans sa réponse, sur le thème de ... ?

⇨ Pensez-vous aujourd'hui que cet Atelier citoyens a été utile…

	A) Oui beaucoup	**B)** Oui un peu	**C)** Je ne sais pas vraiment	**D)** Non pas vraiment	**E)** Non pas du tout
Q 6…Pour vous ?					
Q 7…Pour l'institution ?					
Q 8…Pour le débat général sur … ?					
…Autre (préciser)					

Q 9 Pensez-vous aujourd'hui et en général que les dispositifs comme les Ateliers citoyens sont utiles ?

- **A)** Oui beaucoup
- **B)** Oui un peu
- **C)** Je ne sais pas vraiment
- **D)** Non pas vraiment
- **E)** Non pas du tout

Q 10 Pouvez-vous expliquer en quelques mots ?…

Q 11 Pensez-vous qu'avoir participé à cet Atelier citoyens vous a fait changer d'une manière ou d'une autre ?

- **A)** Oui beaucoup
- **B)** Oui un peu
- **C)** Je ne sais pas vraiment
- **D)** Non pas vraiment
- **E)** Non pas du tout

Q 12 Pouvez-vous expliquer rapidement quelle est la nature de ces changements selon vous... ou les raisons pour lesquelles cela n'a rien changé ?

Q 13 Continuez-vous à vous informer sur le thème de ... ?

- **A)** Oui
- **B)** Non

Q 14 De quelle manière ? ...

Q 15 Lisez-vous plus souvent, ou de manière plus poussée, les journaux d'information publiés par vos collectivités (commune, conseil général...) ?

- **A)** Oui vraiment plus
- **B)** Oui un peu plus
- **C)** Non je les lisais déjà avant
- **D)** Non je les lis moins qu'avant

Q 16 Si oui, lequel en priorité ?

- **A)** celui de ma commune
- **B)** celui de mon intercommunalité
- **C)** celui de mon Conseil général
- **D)** celui de mon Conseil régional
- **E)** tous
- autre : ...

Q 17 Diriez-vous que participer à cet Atelier citoyens a changé quelque chose dans votre perception, votre jugement...

- **A)** sur la politique en général
- **B)** sur les hommes politiques
- **C)** sur la fonction publique et les fonctionnaires

Q 18 Pouvez-vous expliquer en quelques mots (vous avez plus confiance ? vous pensez davantage avoir votre mot à dire ? vous avez changé de préférence politique ? vous ne leur faîtes plus du tout confiance ? ils vous ont vraiment déçus ?...) ?

Q 19 Avez-vous un nouvel engagement public depuis le dispositif ?

- **A)** Oui
- **B)** Non

Q 20 Si oui, lequel ?

- **A)** Dans une association. Laquelle ? Sur quel objet ?
- **B)** Dans un parti politique. Lequel ?
- **C)** Dans un syndicat. Lequel ?
- **D)** Dans d'autres dispositifs de démocratie participative (Conseils de quartier, présence aux réunions publiques de ma ville, de ma communauté...). Lesquels?
- **E)** Dans une fonction d'élu ? Laquelle ?
- Autre engagement. Lequel ?

Q 21 Si non, avez-vous eu envie à la suite du dispositif (et peut-être aujourd'hui encore), d'avoir un nouvel engagement public ?

- **A)** Oui
- **B)** Non

Q 22 Lequel vous aurait alors le plus tenté ?

- **A)** Dans une association. Laquelle ? Sur quel objet ?
- **B)** Dans un parti politique. Lequel ?
- **C)** Dans un syndicat. Lequel ?
- **D)** Dans d'autres dispositifs de démocratie participative (Conseils de quartier, présence aux réunions publiques de ma ville, de ma communauté...). Lesquels?
- **E)** Dans une fonction d'élu ? Laquelle ?
- Autre engagement. Lequel ?

Q 23 Dans les deux cas, pensez-vous que ce nouvel engagement (ou volonté de nouvel engagement) est lié à votre participation au dispositif ? Pouvez-vous expliquer un peu ?

Q 24 Avez-vous gardé contact avec une ou plusieurs personnes rencontrées lors de cet Atelier citoyens ?

- **A)** Oui
- **B)** Non

Q25 Si oui, lesquelles ?

- A) Autres participants
- **B)** Organisateurs (commanditaires ou consultants animateurs)
- **C)** Intervenants « experts »
- **D)** Autres. A préciser : …

Q 26 Pouvez-vous rapidement expliquer quelle est la nature de ces liens ? Exemples :

- **A)** échanges occasionnels par téléphone ou mail / contacts fréquents / rencontres physiques…
- **B)** relations amicales / échanges au sujet de la question débattue lors du dispositif / organisation d'action diverses en commun…

Q 27 Pour finir, seriez-vous d'accord pour un autre contact, plus poussé, sur ces questions, par entretien ?

- Oui
- Non

Annexe 3 : Statistique des réponses

	A	B	C	D	E
Question 1					
Gart	3	1			
Nantes Métro	1	3		2	
Essonne	3	2,5	1	0,5	
PdlL	7	4,5		0,5	
IGD	2	1			
Total	16	12	1	3	0

Question 3	A	B	C	D	E	F
Gart	2,5	1,5				
Nantes Métro	1		2			3
Essonne	2	2	4			
PdlL	2	4,5	2	1,5		2
IGD	1		2			
Total	8,5	8	9	1,5	0	5

Question 4	A	B	C	D	
Gart	1,66	1,66	0,66		
Nantes Métro	1,25	0,75	0,75	0,25	3NSP
Essonne	3,15	2,15	1,15	0,5	
PdlL	4,33	5,83	1,33	0,5	
IGD	1,5	1	0,5		
Total	11,91	11,41	4,41	1,25	3NSP

Question 6	A	B	C	D	E
Gart	3	1			
Nantes Métro	3	2		1	
Essonne	7				
PdlL	8	2	1	1	
IGD	3				
Total	24	5	1	2	0

Question 7	A	B	C	D	E
Gart	2	1	1		
Nantes Métro	3	1	1	1	
Essonne	2	1	4		
PdlL	3	5	4		
IGD	1	1	1		
Total	11	9	11	1	0

Question 8	A	B	C	D	E
Gart	1	2	1		
Nantes Métro	2		2	1	1
Essonne	2	2	2	1	
PdlL	1	5	5	1	
IGD	2		1		
Total	8	9	11	3	1

Question 9	A	B	C	D	E
Gart	3	1			
Nantes Métro	1	2	1	1	1
Essonne	4	2	1		
PdlL	8	2	2		
IGD	1	1	1		
Total	17	8	5	1	1

Question 11	A	B	C	D	E
Gart	1	3			
Nantes Métro	1	3		1	1
Essonne	1,5	5	0		0,5
PdlL	2	6		3	1
IGD	1	2			
Total	6,5	19	0	4	2,5

Question 13	A	B
Gart	4	
Nantes Métro	6	
Essonne	6	1
PdlL	9,5	2,5
IGD	2	1
Total	27,5	4,5

Question 15	A	B	C	D
Gart	2	1	1	
Nantes Métro	1	1	4	
Essonne	1	1	5	
PdlL	1	2	9	
IGD	1	1	1	
Total	6	6	20	0

Question 16	A	B	C	D	E	F	
Gart			1		3	1	
Nantes Métro	1				4		
Essonne	1		1		5		
PdlL	3		1,5	0,5	7		
IGD	0,5	0,5			1		1 NSP
Total	5,5	0,5	3,5	0,5	20	1	1 NSP

Question 17	A	B	C	D	
Gart	1	3			
Nantes Métro	1,5	1,5	1	2 NON	
Essonne	1,5	2	1,5	2 NON	
PdlL	1,83	0,83	0,33	7 NON	2 NSP
IGD			2	1 NON	
Total	5,83	7,33	4,83	12 NON	2 NSP

Question 19	A	B
Gart	1	3
Nantes Métro	4	2
Essonne	2	6
PdlL	2	10
IGD	1	2
Total	10	22

Question 20	sur 10 A	B	C	D	E	
Gart	1					
Nantes Métro	2			0,5	0,5	1 "tous"
Essonne		0,5	0,5	1		
PdlL		0,5		1,5		
IGD				1		
Total	3	1	0,5	4	0,5	1 "tous"

Question 21	sur 22 A	B
Gart	3	
Nantes Métro		2
Essonne	1	4
PdlL	4	6
IGD	2	
Total	10	12

Question 22	sur 10 A	B	C	D	E		
Gart	1,5	0,5		1			
Nantes Métro							
Essonne				1			
PdlL	0,5	0,5		1,5	0,5		
IGD	0,33	0,33		0,33		1 "niveau commune"	
Total	2,33	1,33	0	3,83	0,5	1 "niveau commune"	

Question 24	A	B
Gart	4	
Nantes Métro	5	1
Essonne	3	4
PdlL	5	7
IGD	2	1
Total	19	13

Question 25	sur 19 A	B	C
Gart	4		
Nantes Métro	4,5	0,5	
Essonne	2,33	0,33	0,33
PdlL	4	1	
IGD	1,5	0,5	
Total	16,33	2,33	0,33

Accepte entretiens	OUI	NON	NSP
Gart	4	0	
Nantes Métro	4	1	1
Essonne	4	2	1
PdlL	10	2	
IGD	2	1	
Total	24	6	2

Annexe 4 : Semi brut des réponses

Q 1 Avec le recul, êtes-vous satisfait d'avoir participé à l'Atelier citoyen organisé par … ?

- **A) Très satisfait**
- **B) Plutôt satisfait**
- **C) Moyennement satisfait**
- **D) Pas vraiment satisfait**
- **E) Pas du tout satisfait**

Pourquoi ? …

GART

1 : (TS) Parce que je pense que ça a contribué à faire améliorer nos comportements, nos déplacements et surtout trouver les solutions et des idées adaptées.

2 : (TS) La prise en compte de l'avis des citoyens est importante et nécessaire

3 : (TS) Les participants venaient tous d'horizon différent, et les moyens de déplacements étaient très différents. Mais nous n'avons pas perçu, lors de la première réunion, ce qu'on attendait de nous. A noter le besoin que nous avons eu de reformuler la question posée par le GART pour la rendre compréhensive par la totalité du groupe.

4 : (PS) Depuis la session, on parle de plus en plus de la pollution, du co-voiturage, maintenant de la taxe carbone… Et nous, on avait déjà dit tout ça, c'est six ans après nous que les pouvoirs publics réagissent.

ATELIERS DEPLACEMENT NANTES METROPOLE

1 : (PS) Rencontre avec des personnes d'horizons très divers / thématique innovante / mise en application de certains projets (Destinéo / Marguerite / plan de mobilité d'entreprise / …) sans s'en arroger la paternité / sentiment d'avoir été des « pionniers » pour Nantes Métropole (c'est la première fois que l'on faisait cela à Nantes, et on ne savait pas du tout ce que cela allait donner)

2 : (TS) Confrontation de générations, d'origines, d'approche sociétale sur une thématique qui intéresse tout citoyen.

3 : (PVS) J'ai eu le sentiment que les décisions étaient déjà prises et qu'on nous amenait à y adhérer, ce qui m'a choqué au regard des moyens matériels investis pour cette opération. J'ai eu le sentiment de vivre en direct le montage d'une opération de communication pré électorale, alibi pour asseoir une politique déjà arrêtée.

4 : (PS) NSP

5 : (PVS) Ateliers que l'on peut qualifier de bizarre : Pour preuve, je reçois ce questionnaire par un autre circuit que par Judith ....ce qui me permettra donc de prouver librement ce que j'avance.

Je m'autorise également, puisque je me retrouve oublié arbitrairement de ce questionnaire, de présenter celui-ci aux autorités politiques locales et régionales.

En premier lieu, un cameraman de Marseille, un audit de Bruxelles, alors que nous avons, sur place, des compétences.

En second lieu un panel majoritairement de fonctions publiques.

Dont au moins une personne employée du Conseil Général dont il serait intéressant de savoir si, puisque le séminaire était organisé sur son lieu de travail, elle a effectuée ce séminaire sur ses heures de travail. Ce dont je ne crois pas un seul instant.

Comme Je reste persuadé qu'elle n'a pas cumulé salaire, plus indemnités de séminaire

Ce serait très grave ... sous couvert de démocratie participative.

(Merci de votre avis)

6 : (PS) La confrontation des points de vue est toujours intéressante. Elle permet de situer le degré de sensibilisation des participants au problème posé, permet aussi, éventuellement, de revoir ses propres positions après une nouvelle réflexion.

ESSONNE 2020

1 : (PS) au sens que je suppose avoir été utile, par mon avis de « citoyen ordinaire » (car pas impliqué dans des associations ou mouvements) sur des orientations possibles du CG. (PVS) *au sens que j'étais disposé à poursuivre cette action de concertation du CG avec des « citoyens ordinaires », alors que nous nous sommes ensuite dispersés sans l'occasion et le moyen de suivre et participer à la suite ; la participation à l' « observatoire » n'a pas pris et je crois que cela a été le cas de tous ou presque.*

2 : (TS) J'ai appris beaucoup, en complément des approches données par ma fille au cours de ses dernières années d'études (Aménagement du territoire).

3 : (TS) parce que je suis (du verbe suivre !) avec beaucoup d'attention l'évolution de « ma » région Ile-de-France. Et aussi parce que j'ai rencontré des personnes qui m'ont permis de m'exprimer et de prendre conscience de n'être pas aussi bête que je le pensais !!!...

4 : (PS) Ça été une expérience de rencontre et de discussion intéressante

5 : (PS) Mise en présence de personnes de différents milieux professionnels, géographiques, sociaux, politiques etc. ... et tous motivés pour faire une étape ensemble pour l'avenir du département.

6 : (TS) Avant de participer à cet Atelier, je n'avais pas vraiment conscience de ce qu'était un département, le conseil général, ses tâches, ses buts, etc... Grâce à cet Atelier, j'ai découvert un monde que j'ignorais totalement et j'avoue que depuis je regarde par exemple le petit livret que nous recevons de la part du Département, d'une façon tout à fait différente.

J'ai pris conscience également que chaque citoyen a la possibilité ainsi de s'exprimer.

7 : (MS) Les ateliers furent passionnants, mais après chacun est reparti dans son chemin et j'ai l'impression qu'il n'y a plus de suite ! Il y a bien eu des opportunités de s'inscrire dans d'autre opérations menées par le Conseil Général, mais ce n'était plus pareil. Ce qui était important c'était l'esprit de groupe qui s'était créé pendant les journées de travail et cet esprit a complètement disparu. Tous nous nous faisions une joie de se revoir lors d'une réunion qui avait été envisagée au siège de Missions Publiques, cette réunion n'a jamais eu lieu. Alors aujourd'hui j'espère que nos travaux ont été utiles, mais je ne me sens plus concerné par la suite qui leur a été donnée.

PANEL CITOYENS SANTE PAYS DE LA LOIRE

1 : (TS) car écouter les citoyens est une très bonne chose ; et car toutes les conditions étaient bonnes, même si cela a été un peu court. Le seul petit bémol est la réponse de l'institution : déplacement de dates, réunion en semaine...

2 : Plutôt satisfait et pas très satisfait dans la mesure où je ne sais pas comment nos réflexions seront prises en compte

3 : (TS) parce que je connaissais peu le domaine de la santé ; parce que les panels ont été très bien organisés (accueil, encadrement, etc.) ; parce qu'il s'agit d'une démarche suivie et en amont d'une décision.

4 : (TS) Moyen efficace de se rendre acteur de réflexion dans un groupe spécialement créé

5 : (TS) Une expérience enrichissante car j'ai rencontré des gens que je n'aurais pas rencontré autrement : vraie diversité (âges, lieux de vie, CSP...). Le sujet ne m'était pas connu mais je ne regrette pas, j'ai appris plein de choses.

6 : (TS) Cela s'est très bien passé et ça a répondu à une envie de participer à quelque chose de non politisé.

7 : (TS) meilleure information sur le fonctionnement de la Région et contact direct avec certains élus. Vision humaine d'une institution qui reste très difficile d'accès pour les citoyens en général, mais également pour les associations. Information sur les compétences de la région. Connaissance et liens avec certains autres panélistes et confrontation d'idées.

8 : (TS) Vivre pleinement et activement sa citoyenneté. Rencontrer des habitants de toute la région. Approfondir des sujets peu connus...

9 : (PS) Cette participation est intervenue à un moment où je cherchais justement à m'investir dans une action citoyenne

10 : (PS) NSP

11 : (PS) Une expérience unique, originale et innovante et qui a été prise en compte dans l'agenda 21.

12 : (PS) Les intervenants étaient de qualité. Les débats bien encadrés. Le sujet intéressant et d'actualité. Conditions de travail confortables.

CONFERENCE DE CITOYENS IGD

1 : (PS) Parce que l'ambiance était bonne ; cela a permis de faire de vrais belles rencontres, avec des gens complètements différents (âge, situation sociale, caractères...). J'ai pu aussi apprécier la qualité et le savoir (au moins dans leur domaine) des intervenants. J'ai beaucoup appris des ateliers, des rencontres, des visites de site, des débats. Donc grosse satisfaction sur les plans humain et personnel !

2 : (TS) Bien que « client » du SPL c'est un domaine peu connu.

3 : (TS) J'ai été très satisfaite, car j'ai eu le sentiment de compter en tant que citoyenne. J'ai pu appréhender concrètement les problèmes des services publics locaux et participer à trouver des solutions pour les résoudre.

Q 2 Si vous avez trouvé ce dispositif enrichissant, pourquoi l'a-t-il été le plus selon vous ?

Expliquer rapidement s'il vous plait.

GART

1 : à cause d'un large panel de personnes différentes, au niveau social, âge, idées !

2 : un groupe de travail très diversifié qui a permis d'apporter des conclusions qui ont bien été relayées, me semble-t-il, par le GART. Je suis très sensible au fait que les politiques puissent entendre les citoyens. Ils ne le font pas assez.

3 : Après les réflexions certains membres du groupe ont eu une approche tout à fait différente des transports publics et ont évolué dans leur comportement, certains ont carrément abandonné leur voiture.

4 : C'est avant tout la diversité du groupe et l'ambiance conviviale qui y régnait.

ATELIERS DEPLACEMENT NANTES METROPOLE

1 : Densité du travail de réflexion sur un laps de temps court qui oblige à un fort investissement personnel

2 : Je ne comprends pas la question.

3 : NSP

4 : la dynamique de certains d'entre-nous de bien vouloir participer à cet atelier de déplacement. De se surpasser sur les thèmes donnés. Comme le co-voiturage, les transports et communs, puis enfin le déplacement en ville en vélo.

5 : Très enrichissant, surtout lorsque l'on parle de *DISPOSITIF* : Là vous m'aidez beaucoup, car c'est la construction du dispositif en amont, et le résultat demandé, la conclusion, (voir par certains donneurs d'ordre exigé) en, aval, qui comptent.

« Un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. »

ESSONNE 2020

1 : Enrichissant, oui, par le contact avec ceux qui prennent des décisions qui nous touchent tous à différents niveaux et de différentes façons ; découvrir la réalité du « mille-feuilles administratif » a été une surprise pour nombre de participants (exemple de réponse : « cela relève du conseil régional » ou « du préfet » dont le bureau est à 50m ...) ; découvrir aussi combien il peut être parfois difficile pour des élus de passer de la promesse à la mise en place.

2 : D'abord la possibilité de rencontrer quelques "décideurs" de terrain; Ensuite, la possibilité de m'exprimer sur des sujets qui me passionnent (écologie, développement durable, politique de la planète).

3 : Comme écrit au-dessus, pour me permettre de constater, par le contact, que nous étions tous guidés par le désir d'œuvrer pour rendre – au niveau Essonne 2020, mais peut-être au-delà – la vie plus belle.

4 : NSP

5 : La mise en dynamique du groupe, orienté vers un même objectif.

6 : Enrichissant par le partage des idées, du fait que nous venions tous d'horizons bien différents. Et puis au début cela paraissait un vaste projet, et cela a fini par aboutir à quelque chose de plus concret, plus concis et c'était très intéressant de voir cette évolution étape par étape chaque fois.

7 : D'abord j'ai appris qu'il y avait plusieurs facettes totalement différentes dans l'Essonne que je pensais monolithique. Les habitants du Sud, du Nord, de l'Est ou de l'Ouest n'ont pas les mêmes aspirations de vie. Ensuite ma petite vue des choses a été souvent totalement chamboulée par la réalité du terrain que me faisaient voir les différents experts, techniciens et hommes politiques, qui ont participé à nos travaux

PANEL CITOYENS SANTE PAYS DE LA LOIRE

1 : Le fait qu'on ne se connaisse pas, qu'il y ait des gens de toute la région, des gens différents, d'âges différents... il y a vraiment eu un bon travail d'Ipsos.

2 : Il m'a permis de connaître des personnes d'horizon et de sensibilité différents et de pouvoir échanger avec eux

3 : Les possibilités de s'exprimer, d'être entendu, d'écouter les autres et de partager ses points de vue : dialogue, communication + les interventions d'experts ont été enrichissantes (= formation sur un sujet que l'on ne maîtrise pas + connaissance du fonctionnement de la Région)

4 : Groupe représentant tous les milieux socio professionnels, tous les âges.

5 : Le plus enrichissant selon moi a été les rencontres et la diversité des gens.

6 : On a eu à notre disposition beaucoup d'informations, de documents... le tout dans de bonnes conditions.

7 : Intervention d'experts sur des questions très spécifiques + Voir ci-dessus.

8 : Cf. réponse ci-dessus

9 : Les informations qui nous ont été données étaient de qualité ; données par des personnes compétentes ; j'ai appris beaucoup ;

10 : Très bonne source d'information

11 : J'ai énormément apprécié la façon de travailler : tempête de cerveau sur un sujet, apport théorique, re réflexion et à nouveau apport théorique. C'était nouveau pour moi de réfléchir à plusieurs.

12 : Les différents intervenants et présentations nous ont fait nous rendre compte que ce n'était pas un sujet facile, sur lequel nous (commun du mortel n'ayant pas d'autres sources d'informations que la presse par ex) avions beaucoup d'idées reçues. Ce panel nous fait nous rendre compte que le travail des politiques est loin d'être facile.

CONFERENCE DE CITOYENS IGD

1 : NSP (donc voir au-dessus)

2 : Découverte de l'organisation des services publics locaux, avec prise de conscience des efforts et des problèmes ainsi rencontrés d'une part par les SPL et d'autre part par les citoyens

3 : Par l'échange avec les autres participants. J'ai pu vérifier que l'union fait la force !

Q 5 Quels sont les principaux points selon vous que le groupe auquel vous avez participé a mis en avant dans sa réponse, sur le thème de … ?

GART

1 : Les besoins – les solutions – diminuer la pollution – mise en place concrète de moyens de transport

2 : La nécessité de diversifier les modes de déplacements sans condamner la voiture.

3 : A partir d'une bonne information sur les enjeux et l'incidence sur l'environnement, les évolutions peuvent se faire cf. la déclaration du Panel,

La cohérence et l'exemplarité que doivent avoir les élus dans ce domaine

La sensibilisation à grande échelle comme nous l'avons été nous même.

4 : La pollution à venir, et la question du coût, notamment la demande de « billets uniques ».

ATELIERS DEPLACEMENT NANTES METROPOLE

1 : Il faut être incitatif et non pas coercitif. Ne pas hésiter à explorer des « niches » d'alternatives au transport individuel, même si certaines sont utopiques ou jettent par la fenêtre l'argent public (ex : les navettes fluviales sur l'Erdre !!)

2 : Nécessité de prendre de façon urgente des dispositions « politiques » pour favoriser les moyens de déplacement alternatifs à la voiture. Ces dispositions « politiques » ont été effectivement prises depuis.

3 : Multimodalité, adapter la prise de la voiture à des déplacements justifiés, demande d'exemplarité de la part des décideurs, penser la ville pour ceux qui y résident et y travaillent au quotidien en priorité à ceux qui viennent s'y promener.

4 : le déplacement en co-voiturage, les transports en communs, la manière de circuler en ville, a pied où a vélo.

5 : **Le politiquement correct, dans l'air du temps : l'écologie. Le refus de comprendre** qu'il y a des personnes qui ont un parking réservé, un tarif TAN préférentiel, et qui quittent le travail à 16 H 30 (Alors que nombre de petites mains nantaises travaillent jusqu' ' à 19 H, font leurs courses, et récupèrent les petits chez la nourrice, et repartent à 40 km, en voiture par ce qu'il n'existe rien d'autre …..) Rassurez vous, ce n'était pas le cas du panel.

Pour mémoire, j'habite le centre ville, j'ai 2 garages : et la Mairie vient de nous gratifier, au 1er janvier 2009, de 2 cartes de stationnement, sur toute l'agglomération Nantaise, à environ 1 € par jour !!! Conclusion : il m'en coute moins de prendre ma voiture que les transports en commun. Pas de doute, c'est une des conséquences de notre usine à gaz ! **Ou du faux panel**

6 : NSP

ESSONNE 2020 : question non posée avant le 5

5 : L'environnement et la qualité de la vie du département, prenant en compte le développement démographique.

6 : J'avoue que cela est trop loin maintenant pour me le rappeler.

7 : Je ne comprends pas cette question.

PANEL CITOYENS SANTE PAYS DE LA LOIRE : question non posée

CONFERENCE DE CITOYENS IGD

1 : La prise en compte de l'opinion et l'écoute du « citoyen-usager » ;

Le « gagnant-gagnant » à travailler ensemble, à s'écouter pour se comprendre et se respecter (citoyens, élus mais aussi prestataires)

2 : La participation citoyenne aux services publics locaux en simplifiant l'information, en donnant la possibilité à tous les citoyens de mieux connaître les dispositifs existants, en allant à leur écoute et en les valorisant.

3 : L'importance de la consultation et du trialogue (élus, services publics et citoyens).

Q 9 Pensez-vous aujourd'hui et en général que les dispositifs comme les Ateliers citoyen sont utiles ?

- **A) Oui beaucoup**
- **B) Oui un peu**
- **C) Je ne sais pas vraiment**
- **D) Non pas vraiment**
- **E) Non pas du tout**

Q 10 Pouvez-vous expliquer en quelques mots ?...

GART : question non posée

4 : C'est toujours utile mais est-ce qu'on en tient bien compte ? Pour notre cas, les pouvoirs publics réagissent six ans plus tard. J'ai surtout été déçu car on n'a jamais eu de nouvelles, très peu de suivi. Ils sont revenus vers nous trois ans plus tard mais c'est parce qu'on le leur a demandé, l'initiative venait de nous. Je n'ai pas jugé ce suivi très « professionnel ».

ATELIERS DEPLACEMENT NANTES METROPOLE : question non posée

5 : *Non pas du tout* : ou alors il faudrait ne pas écrire la conclusion... avant les débats.

6 : Ils devraient l'être, mais le pouvoir politique a souvent déjà pris ses décisions. Il ne s'agit, le plus souvent, que d'un simulacre de démocratie participative.

ESSONNE 2020 : question non posée avant le 5

2 : Oui beaucoup mais il faudrait l'enseigner à l'école et nous en sommes très loin !

3 : *Oui beaucoup* Il en faudrait plus souvent, suivant les évènements pour constater des améliorations.

5 : Prise en considération des remarques faites par le citoyen de base et intégrées dans l'étude faite par les experts.

6 : Ils permettent à des personnes qui n'ont pas à l'origine de lien avec ce milieu, de mieux se rendre compte des méandres de cette collectivité, et de comprendre qu'à force de partager des idées, de soumettre des propositions, on finit par avancer même si c'est une petite goutte, elle a son importance.

10 : Il faudrait se revoir en 2020 et comparer les travaux des ateliers avec la réalité du moment et analyser les pourquoi de ces résultats

PANEL CITOYENS SANTE PAYS DE LA LOIRE : question non posée

1 : *Oui beaucoup* – ça mérite d'être développé et enrichi sur plusieurs thèmes, pas seulement politiques mais aussi locaux (avenir d'une ville…). Si c'était plus ciblé, il y aurait plus de gens.

2 : *Oui beaucoup* – A condition qu'ils soient suivis d'effets et que les participants soient informés de la mise en œuvre de leurs préconisations, si non, cela n'a qu'un intérêt médiatique et non citoyen.

5 : *Oui beaucoup* – C'est quelque chose qui n'a rien à voir avec tout ce qu'on nous propose en général comme participation à la vie publique. Sentiment de participer vraiment, sans être dans un parti.

6 : *Oui beaucoup* – Permet (même si c'est une petite frange de population) de donner un autre point de vue sur les choses, autre que celui des experts et des élus.

9 : *Oui un peu* – Je me demande si pour les décideurs, ce fonctionnement n'est pas une ouverture vers plus de démocratie : nos élus rentre dans un « jeu » politique et sont bien souvent coupés des réalités, subissent des pressions de la part des groupes financiers, ne veulent pas contrarier leur électorat….

11 : *Oui beaucoup* – Il ne faut pas oublier que les bénéficiaires de toute politique publique restent les individus. Par conséquent, il faut tester l'application d'une politique en vérifiant qu'il n'y ait pas un trop grand décalage entre l'expertise et les attentes. C'est un dispositif à développer je pense.

12 : *Je ne sais pas vraiment* - Je ne sais pas en quoi cela a influencé une quelconque décision ? Aussi, je me suis peu intéressé de la suite pris par le boulot et toutes autres activités qui parasitent…

CONFERENCE DE CITOYENS IGD

1 : *Je ne sais pas vraiment* – En fait, pour moi ces dispositifs sont très utiles s'ils rentrent dans les mœurs, si les politiques les utilisent vraiment, tiennent comptent des avis rendus. Alors les citoyens se sentiront plus impliqués et responsables.

Actuellement peu de collectivités, de communes les mettent en place, alors tenir compte des avis rendus....Ce n'est surement pas pour demain, ou seulement dans quelques « pôles d'excellence » (Nantes, région Rhône-Alpes et surement quelques autres...)

Alors pour résumer : utile OUI...MAIS !

2 : *Oui un peu* – même si ces dispositifs n'engendreront pas de grands changements, mais ça peut aider et amener à une bonne réflexion sur les décisions à prendre

3 : NSP

Q 11 Pensez-vous qu'avoir participé à cet Atelier citoyen vous a fait changer d'une manière ou d'une autre ?

- **A) Oui beaucoup**
- **B) Oui un peu**
- **C) Je ne sais pas vraiment**
- **D) Non pas vraiment**
- **E) Non pas du tout**

Q 12 Pouvez-vous expliquer rapidement quelle est la nature de ces changements selon vous... ou les raisons pour lesquelles cela n'a rien changé ?

GART

1 : *Oui beaucoup* – Beaucoup de choses ont changées, le moyen de mes déplacements, la limitation de l'utilisation de la voiture.

2 : *Oui un peu* – Prendre en compte les points de vue et difficultés des uns et des autres.

3 : *Oui beaucoup* – Actuellement, la ville de la Roche-sur-Yon est en train de réorganiser de ses transports publics, j'aurais aimé y participer, A l'exception de la mise en place d'un pôle multimodale, je n'ai pas d'information sur le projet, bien que conseiller de quartier.

4 : *Oui un peu* – J'utilise de plus en plus le co-voiturage pour les week-ends et les vacances, je me pose toujours la question désormais. Et depuis que je suis en retraite, je me déplace presque toujours à pieds ou en bus. Je prends vraiment moins ma voiture qu'avant la conférence de citoyens. J'ai aussi la carte de réduction du Conseil Général pour prendre le train.

ATELIERS DEPLACEMENT NANTES METROPOLE

1 : *Oui un peu* – Meilleure écoute des autres / limites de l'action publique

2 : *Oui un peu* – Réflexion plus généralisée sur la « res publica » en général

3 : *Non pas vraiment* – Compte tenu de mes modes de déplacements déjà raisonnés, je n'ai pas beaucoup changé : voiture en multi propriété, marche à pieds, transports collectifs

4 : *Oui beaucoup* - Oui il y a eu du changement. Les gens se responsabilisent un peu plus qu'avant. Mais le Français a tendance à regarder ce que fait son voisin européen. Plutôt que d'aller de l'avant pour une société meilleur dans notre futur, sur plan de l'énergie et des transports.

5 : *Non pas du tout* – Je voulais vérifier ce que j'ai connu par plusieurs cabinets d'audit.

6 : *Oui un peu* – Peut-être une plus grande tolérance.

ESSONNE 2020

1 : *Oui un peu* – NSP

2 : *Oui un peu* – Cela a amélioré mon comportement éco-citoyen

3 : *Oui beaucoup* sur le plan humain par mes idées que chacun de nous échangeait.

Non pas du tout parce que beaucoup des propositions faites, je les avais déjà en tête par mes constatations du vécu.

4 : *Oui un peu* – Ma vision des choses sur la politique, les prises de décisions et bien entendu sur l'environnement a été profondément changée.

5 : *Oui un peu* – Une meilleure compréhension des préoccupations des autres.

6 : *Oui un peu* – Comme je l'ai dit plus haut, je ne connaissais pas du tout ce domaine et cela m'a permis de démystifier la vie d'un conseil général, l'organisation d'un département, de voir les actions concrètes qui sont à mener, de mieux comprendre ceux que l'on a tendance à voir comme des « fonctionnaires » même si cela n'a rien de péjoratif mais on comprend ainsi que derrière cette grosse

machine, il y a des personnes qui aiment leur métier et qui veulent faire avancer les choses.

7 : *Oui beaucoup* - La prise de conscience qu'il peut y avoir plusieurs vues sur le même sujet et que chacun a raison car sa vérité correspond en particulier à la géographie de son lieu d'habitation, à sa situation professionnelle, sa situation familiale et à son âge.

PANEL CITOYENS SANTE PAYS DE LA LOIRE

1 : *Non pas vraiment* – NSP

2 : *Non pas du tout* – Je suis depuis toujours très sensible aux problèmes de santé

3 : *Oui un peu* – J'ai décidé de m'engager davantage pour la vie publique en adhérant à un parti politique

4 : *Oui un peu* – Nouvelles rencontres, intervenants intéressants, volonté du groupe de faire « avancer » les choses

5 : *Oui un peu* – Cela m'a donné envie de m'engager plus dans tout ce qui est vie locale et citoyenne

6 : *Oui beaucoup* – A la base, je me suis inscrit à ce truc car on m'avait demandé pour les élections municipales de 2008 et que j'avais finalement refusé. Du coup, c'était une autre façon de s'engager pour moi.

7 : *Non pas vraiment* – Juste quelques informations en plus. Mais la question du « changement » est vaste…

8 : *Oui un peu* – Meilleure connaissance du thème et de ses problématiques. Meilleur aperçu du travail décisionnel des élus…

9 : *Oui un peu* – Les informations m'ont permis de mieux comprendre les contraintes, le découpage des domaines de compétences.

10 : *Non pas vraiment* – Je n'ai pas trouvé de grosses différences avec ma propre opinion

11 : *Oui un peu* – 1) Meilleure connaissance de la Région. 2) Amélioration de ma capacité à travailler en équipe. 3) Cela a réveillé en moi une conscience politique.

12 : *Oui beaucoup* – Je crois être plus nuancé dans mes jugements maintenant sur tout sujet qui semble un peu compliqué.

CONFERENCE DE CITOYENS IGD

1 : *Oui un peu* – Changement dans ma perception de la démocratie locale, dans ma prise de conscience de la complexité des lois, des différents dossiers à traiter, des différents groupes de lobby à affronter.

Mais, confirmation que trop souvent l'idée principale qui fait avancer l'homme politique est son élection, puis sa réélection.... Et entre les élections, peu ou pas de place pour le citoyen.

Que la démocratie française ne se porte pas au mieux. Trop de passe droit, de clanisme, d'enfermement idéologique.

2 : *Oui un peu* – Je suis un peu plus à l'écoute, j'observe un peu mieux ce qui se passe dans ma commune et dans mon agglomération en générale, j'ai un avis, je ne me dis plus « c'est sans importance ».

Mais dans le domaine du tri sélectif, j'avais déjà bien intégré l'importance depuis des années, je pense qu'il faut encore un peu de patience pour les plus jeunes couples, ça viendra aussi, et notre commune ne manque pas d'idées sur le sujet.

3 : *Oui beaucoup* – Je me sens maintenant beaucoup plus concernée. Je n'hésite plus à agir car je sais maintenant vers qui me tourner.

Q 13 Continuez-vous à vous informer sur le thème de … ?

- **A) Oui**
- **B) Non**

Q 14 De quelle manière ? …

Réponses autres que « presse, médias... »

GART 3 : Je reçois toujours la lettre d'information du GART.

Nantes Métro 5 : Reportages et articles, réunions politiques.

Nantes Métro 6 : Lecture de revues sur ce qui se fait ailleurs ; revue Nantes Métropole ; participation à une association.

Essonne 2 : Je suis assez proche de l'actualité du CG, de son Président, de ses membres.

Essonne 3 : en suivant de très près les moindres discussions sur le Grand Paris. Par exemple le 4 juin 2009, j'ai assisté à la conférence débat au Genocentre d'Evry sur l'Essonne au cœur du Grand Paris. J'ai été à l'Arsenal voir l'exposition sur les tours et très prochainement, j'ai projeté d'aller à l'exposition du Palais de Chaillot au Trocadéro.

Essonne 4 : Sur le site Internet ou à travers la presse et le journal de l'Essonne et de la Région.

Essonne 5 : Site du CG 91.

Essonne 6 : En lisant les documents remis dans les boîtes aux lettres par le Conseil Général. Je les comprends mieux.

PdlL 3 : Je regarde quelles sont les actions de l'Etat, de la Région et des autres collectivités dans ce domaine.

PdlL 5 : Non pas vraiment m'informer sur le sujet mais si je vois quelque chose sur ce thème, je le regarde, même si je ne vais pas chercher forcément l'information.

PdlL 6 : ça m'a poussé à aller plus loin alors que je ne connaissais pas vraiment ce thème et que ce n'était que mon troisième choix.

PdlL 7 : Législation et projets d'action

IGD 3 : En m'intéressant aux dispositifs nouveaux, via la presse et les différents médias.

Q 17 Diriez-vous que participer à cet Atelier citoyen a changé quelque chose dans votre perception, votre jugement…

- **A) sur la politique en général**
- **B) sur les hommes politiques**
- **C) sur la fonction publique et les fonctionnaires**

Q 18 Pouvez-vous expliquer en quelques mots (vous avez plus confiance ? vous pensez davantage avoir votre mot à dire ? vous avez changé de préférence politique ? vous ne leur faîtes plus du tout confiance ? ils vous ont vraiment déçus ?...) ?

GART

1 : *sur les hommes politiques* – Je pense avoir mon mot à dire dans cette démocratie, et c'est comme cela que l'on avance. Je n'ai pas changé de préférence politique à la suite de ces meetings.

2 : Un bon début, mais il y a du chemin à faire notamment sur l'utilisation des fonds publics.

3 : *sur les hommes politiques* – Ils se sont « abaissés » à notre niveau, et su nous écouter.

4 : *sur la politique en général et les hommes politiques* – Je sens que j'ai plus mon mot à dire mais j'ai été globalement déçu des hommes politiques qui ne nous ont pas assez écoutés.

ATELIERS DEPLACEMENT NANTES METROPOLE

1 : Cela n'a rien changé

2 : *hommes politiques et fonction publique* – Confirmation du fait de l'implication réelle des élus et des fonctionnaires dans les affaires de la Cité au service des usagers.

3 : *hommes politiques et fonction publique* – Je n'avais pas de préventions spéciales en commençant ces réunions, elles sont venues au fur et à mesure en voyant comment se comportaient certains intervenants et en comprenant mieux le train de vie de Nantes Métropole. Exemple, le consultant animateur qui piquait du nez après les repas, ce qui est choquant au tarif de la journée de consulting. Exemple, une chargée de com de Nantes Métropole animant une réunion en mangeant du chewing-gum et sans aucune classe. Ce cynisme affiché a contribué à ma démotivation et a probablement modifié la vision que j'avais jusqu'alors des élus de cette ville. J'ai été un peu scotchée par la passivité du groupe vis à vis de cela, car tout le monde l'a déploré en off et je suis la seule à l'avoir exprimé. J'ai été particulièrement choquée par l'attitude du journaliste lors du débat final. Je lui avais très clairement précisé que je ne souhaitais pas faire partie du groupe qui échangerait avec les responsables. Il m'a relancé par téléphone à mon travail l'après midi pour me convaincre. J'ai été très claire, lui disant que je resterai dans le public. Le soir, il s'est déplacé avec son micro vers moi pour me poser une question. Furieuse je lui ai répondu que je n'appréciais pas d'être prise en otage en direct alors que j'avais décliné l'offre. Ce comportement de voyou a vraiment symbolisé pour moi la manipulation dont je pense nous avons fait les frais au travers de l'irrespect dont il a fait preuve.

Par ailleurs, résidant dans le centre ville, j'ai été confrontée peu de temps après, à une hausse tarifaire de mon parking de nuit (plus de 70%). J'ai crée un collectif avec les usagers concernés, alerté la presse pour avoir finalement gain de cause. Remis en perspective avec tous les discours entendus, ce fût vraiment le bouquet final. Voilà pour conclure pourquoi je n'accorde pas de confiance aux élus.

6 : *politique en général et hommes* politiques – Assez décevant dans l'ensemble.

ESSONNE 2020

1 : « changé » serait un bien grand mot ; « informé » oui

2 : *sur la politique* – Nous sommes dans un monde où le cynisme sert de base à la politique. Un monde où personne ne veut toucher aux vrais et grands nantis (2% de la population) au détriment des 85% qui sont en-dessous du seuil de pauvreté. (Cherchez si vous êtes dans les 13% intermédiaires et … qui votent).

Sur la fonction publique – (Droit de réserve, ma compagne est fonctionnaire territoriale).

3 : J'ai toujours le même jugement. Que ce soit la politique générale, les hommes politiques, la fonction publique et les fonctionnaires, il faut affirmer ses convictions, démontrer par ses arguments que le but à atteindre est juste et même emparer en faisant appel à des échecs précédents.

4 : *sur la politique et la fonction publique* – Il ne s'agit pas en ce qui me concerne de confiance, mais plutôt de vision sur la façon dont agissent les élus et sur leurs réflexions. Mes préférences politiques avaient commencé déjà à évoluer, pour se profiler concrètement aux élections présidentielles.

5 : *hommes politiques et fonction publique* – La disponibilité et l'écoute des hommes politiques et le niveau d'expertise de la fonction publique.

6 : Comme indiqué plus haut, oui je fais plus confiance à la fonction publique et à ses fonctionnaires. Pour ce qui est de la politique en général et ses hommes, je ne suis pas militante. Je m'informe, j'essaie de me faire une opinion mais je préfère dépenser mon énergie dans des associations pour aider les autres.

7 : *sur la gestion d'une région* – lors des ateliers le groupe de Citoyens s'est bien gardé de rentrer dans des jugements politiques. En conséquence nous avons rencontré des élus dans le cadre de leur mission, mais dont par ailleurs nous connaissions leur appartenance politique, mais dont nous en avons fait abstraction.

PANEL CITOYENS SANTE PAYS DE LA LOIRE

1 : Non ça n'a rien changé.

2 : Non

3 : Pas vraiment de changement lié à cette expérience (j'ai débuté mon cursus dans les politiques publiques et la démocratie participative, donc déjà une idée des (dys)fonctionnements !...)

4 : Rien changé à ma perception sur les différentes politiques. J'apprécie qu'on permette aux citoyens de s'exprimer.

5 : Non, j'ai travaillé avant dans le secteur public donc j'avais déjà une vision précise de ce secteur.

6 : NSP

7 : NON. Face au discours des politiques, je regarde si c'est suivi d'actes.

8 : *sur la politique en général* – Oui un peu : meilleure perception du travail décisionnel…

9 : Non pas tellement. J'ai été intéressée par la séance de vote de l'agenda 21 : je regrette de n'être pas douée pour le dessin satirique. J'aurai aimé faire un dessin de l'hémicycle à la Sempé : ceux qui dormaient, ceux qui bavardaient, ceux qui lisaient le journal, ceux qui rédigeaient leur courrier, ceux qui se promenaient de siège en siège…

Le jeu politique m'agace : on passe son temps à se critiquer et à s'opposer pour le principe…

Que de temps et d'énergie perdus !

10 : NSP

11 : *sur la politique en général et sur les hommes politiques* – J'ai plus confiance dans le groupe politique qui a mené cette initiative. C'était déjà ma couleur politique mais ça a renforcé mes convictions.

12 : *oui aux trois* – Je ne suis pas sûr de comprendre

CONFERENCE DE CITOYENS IGD

1 : Pas vraiment. Je pense toujours que le citoyen n'est pas écouté. Que la politique est devenue un métier, et non plus un don de soi pour la collectivité (*utopiste en plus…*)

2 : *sur la fonction publique et les fonctionnaires* – Je me sens un peu plus proche car je comprends mieux comment cela fonctionne, j'ai un peu plus confiance, je ne les traite plus d'incapables en cas de problèmes, je sais maintenant que tout n'est pas aussi évident…

3 : *sur la fonction publique et les fonctionnaires* – Je pense que la sphère politique est maintenant moins lointaine pour moi qu'auparavant, peut-être grâce à notre présence à l'Assemblée Nationale. Nous avons peut-être eu l'impression que nous aussi nous étions des « politiques ».

Q 19 Avez-vous un nouvel engagement public depuis le dispositif ?

- **A) Oui**
- **B) Non**

Q 20 Si oui, lequel ?

- **A) Dans une association. Laquelle ? Sur quel objet ?**
- **B) Dans un parti politique. Lequel ?**
- **C) Dans un syndicat. Lequel ?**
- **D) Dans d'autres dispositifs de démocratie participative (Conseils de quartier, présence aux réunions publiques de ma ville, de ma communauté…). Lesquels?**
- **E) Dans une fonction d'élu ? Laquelle ?**
- **Autre engagement. Lequel ?**

Q 21 Si non, avez-vous eu envie à la suite du dispositif (et peut-être aujourd'hui encore), d'avoir un nouvel engagement public ?

- **A) Oui**
- **B) Non**

Q 22 Lequel vous aurait alors le plus tenté ?

- **A) Dans une association. Laquelle ? Sur quel objet ?**
- **B) Dans un parti politique. Lequel ?**
- **C) Dans un syndicat. Lequel ?**
- **D) Dans d'autres dispositifs de démocratie participative (Conseils de quartier, présence aux réunions publiques de ma ville, de ma communauté…). Lesquels?**
- **E) Dans une fonction d'élu ? Laquelle ?**
- **Autre engagement. Lequel ?**

GART

1 : *Oui envie* – Dans une association pour les enfants et les animaux.

2 : *Pourquoi pas envie – Parti politique* : je serai tentée mais je ne trouve pas un seul parti qui m'intéresse vraiment. *Autre* : Formations des jeunes en plus de mon fils.

3 : *Non*, je suis déjà engagé dans les organismes suivants : syndicat CFDT, conseils de quartier, présence aux réunions publiques de ma ville.

Oui envie – au niveau de ma communauté.

4 : *Oui* – Je me suis engagé comme membre d'une complémentaire santé, en plus de continuer à travailler pour une maison de quartier. Autrement, ce que je voudrais le plus, c'est participer de nouveau à un Atelier citoyen dans le même genre, sur une autre question.

ATELIERS DEPLACEMENT NANTES METROPOLE

1 : *Ni nouvel engagement ni envie* : car j'avais déjà avant de multiples engagements associatifs dans le domaine du sport. La journée ne fait que 24 heures !!

2 : *Nouvel engagement – dans une fonction d'élu* : Participation à une liste aux dernières élections municipales. Membre d'un conseil de développement.

3 : *Nouvel engagement – dans une association* : Association d'aide à la personne, engagement antérieur et mouvement de lobbying social à la suite de cette expérience.

4 : *Nouvel engagement – dans une association* : A.F.M. Association Française de la Myopathie, comme bénévole, puis sur le plan de l'accessibilité des bâtiments publics. *Pas d'envie supplémentaire* : mon temps est bien rempli pour le moment.

5 : *Nouvel engagement* et d'autres anciens : association de Pts de copropriétés de Vendée., UMP, correspondant des activités institutionnelles et mutualistes, élu au comité départemental UMP, conseil d'administration CMLACO (Crédit Mutuel), présidence de copropriétés

ESSONNE 2020 (pas la question de l'envie)

2 : *Pas de nouvel engagement* – Je crois que mon parcours est riche en engagements. *Association* : « Une idée en l'air » Association de lutte contre le SIDA, qui utilise le saut à l'élastique comme moyen de communication, dans les quartiers, en collaboration avec AIDES, SOLIDARITE SIDA etc.... « Nous quand on s'envoie en l'air, on n'oublie pas notre latex ». – *Parti politique* : aucun, mais je me sens proche des idées de JL Mélenchon ou de José Bové – *Syndicat* : j'ai été militant de la CGT et même délégué syndical. – *Autres dispositifs de démocratie participative* : conseils de quartier, présence aux réunions publiques de ma ville, de ma communauté...

3 : *Pas de nouvel engagement* – Autant que faire se peut, par ma présence pour qu'on reconnaisse que ce que je dis n'est pas une simple vue de l'esprit.

4 : *Nouvel engagement – dans un parti politique* : le MODEM – *dans un syndicat* : SNPM (syndicat national des policiers municipaux).

5 : *Nouvel engagement – Autres dispositifs de démocratie participative* : Conseils de quartier

6 : Non, ni plus ni moins qu'avant. J'étais déjà dans 2 associations (Secours Populaire et une association de défense de l'environnement) et j'y suis toujours de la même façon.

7 : *Pas de nouvel engagement ni d'envie* – mais qui sait de quoi est fait l'avenir ?

PANEL CITOYENS SANTE PAYS DE LA LOIRE (pas la question de l'envie)

1 : *Pas de nouvel engagement* – Je voulais entrer dans une association mais c'est toujours en standby. J'ai aussi envisagé les conseils de quartier mais ça ne s'est jamais fait.

3 : *Nouvel engagement – dans un parti politique* : Les Verts – *autres dispositifs de démocratie participative* : Institut Kervegan (réflexion sur la société nantaise/aménagement du territoire).

5 : *Pas de nouvel engagement* : Mais je m'y intéresse plus et je voudrais aussi m'engager plus. Par exemple *dans un parti politique*, je n'exclue pas mais il n'y a pas de partis qui me conviennent. *Dans une fonction d'élu*, au niveau local, ça m'intéresserait.

6 : *Pas de nouvel engagement* – Mais j'aurais bien voulu, pourquoi pas. Plus dans *d'autres dispositifs de démocratie participative*, des choses un peu apolitique mais pour l'instant, je n'ai pas vraiment trouvé.

9 : *Pas de nouvel engagement* – Mais j'aimerais bien

11 : *Nouvel engagement – Autres dispositifs de démocratie participative* : Conseiller régional jeune.

CONFERENCE DE CITOYENS IGD

1 : *Envie de nouvel engagement – Association* : Plutôt dans le social – *Parti politique* : Actuellement je ferais le grand écart NPA/MODEM, alors difficile de s'engager ! – *Syndicat* : Non déjà syndiqué (CGT) mais pas désireux d'avoir un mandat – *autres dispositifs de démocratie participative* : Tous, mais des réunions publiques, dans ma ville, il n'y en a pas… sauf en période d'élections !

2 : Nouvel engagement – *Autres dispositifs de démocratie participative* : Lors d'un conseil de quartier, je me suis portée volontaire à participer au groupe de travail qui devait étudier et faire des propositions concernant un nouveau plan de circulation et stationnement dans notre commune (4X2 heures de travail). Nous avons ensuite rencontré les commerçants en présence de M. le Maire pour exposer notre plan (qui n'était pas décisionnel !). Après les vives réactions des commerçants, nous sommes obligés de reprendre ces bonnes idées et de les retravailler !!!!

3 : *Envie de nouvel engagement* – Je n'y ai pas encore réfléchi, mais je pense que c'est au niveau de ma commune que j'aimerais participer.

Q 23 Dans les deux cas, pensez-vous que ce nouvel engagement (ou volonté de nouvel engagement) est lié à votre participation au dispositif ? Pouvez-vous expliquer un peu ?

GART

1 : Oui automatiquement c'est lié à ma participation et ça peut faire évoluer les choses en bien et plus rapidement.

2 : Pas forcément

3 : NSP

4 : Oui car ça m'a donné plus d'assurance pour parler en public, je me suis découverte autre durant la conférence de citoyens.

ATELIERS DEPLACEMENT NANTES METROPOLE

2 : *participation à une liste + conseil de développement :* C'est une continuité. Ma participation aux Ateliers avait notamment pour objet de me former et d'informer sur un domaine que je ne connaissais pas bien : les affaires municipales.

3 : *Association :* Il est indépendant car j'ai toujours été engagée associativement.

ESSONNE 2020

3 : Cela m'a permis d'acquérir une certaine assurance et oser, par là, affirmer avec force mes idées en les étayant sur des faits irréfutables.

4 : L'envie de continuer cette aventure.

6 : Je ne pense pas. Par cette expérience, j'ai appris de nombreuses choses mais cela n'a pas « bouleversé » mon existence. Je continue à m'intéresser à de très nombreux domaines quels qu'ils soient.

PANEL CITOYENS SANTE PAYS DE LA LOIRE

3 : J'ai toujours souhaité un engagement plus marqué, le panel a été un déclencheur, par la rencontre avec certaines personnes.

5 : *Volonté* : Oui, clairement.

11 : *Conseil régional jeunes* : Non j'avais postulé avant le panel citoyen

CONFERENCE DE CITOYENS IGD

1 : Lié à ma participation, pas vraiment car j'avais déjà une conscience politique et sociale très forte, mais par contre, c'est vrai que je me sens plus fort, mieux armé.

2 : Oui, je pense que c'est lié à ma participation au dispositif, car je n'avais même pas imaginé que je pouvais intervenir, et plus simplement, m'intéresser à la vie de ma commune.

3 : Oui, je pense que ma participation m'a donné confiance en moi et en mes possibilités d'actions.

Q 24 Avez-vous gardé contact avec une ou plusieurs personnes rencontrées lors de cet Atelier citoyen ?

- **A) Oui**
- **B) Non**

Q25 Si oui, lesquelles ?

- **A) Autres participants**
- **B) Organisateurs (commanditaires ou consultants animateurs)**
- **C) Intervenants « experts »**
- **D) Autres. A préciser : …**

Q 26 Pouvez-vous rapidement expliquer quelle est la nature de ces liens ? Exemples :

- **A) échanges occasionnels par téléphone ou mail / contacts fréquents / rencontres physiques…**
- **B) relations amicales / échanges au sujet de la question débattue lors du dispositif / organisation d'action diverses en commun…**

GART 2 : Pendant un petit moment

GART 4 : Oui, je rencontre souvent quelqu'un dans ma ville lors des réunions publiques... Autrement on est resté en contact surtout les trois premières années, notamment pour demander au GART de revenir vers nous faire un point. Mais depuis, il n'y a plus de contact.

Nantes Métropole 6 : J'ai rencontré, à plusieurs reprises, lors de conférences sur les énergies, les changements climatiques etc., des participants aux ateliers du déplacement.

Essonne 1 : Oui au début

PdlL 1 : On a nos coordonnées mais on ne s'est pas rappelé

PdlL 4 : Non mais les rapports ont toujours été très amicaux lors des différentes rencontres

PdlL 6 : On s'est revu la semaine dernière, on s'envoie parfois des articles sur la santé

PdlL 7 : Relations avec les élus

PdlL 9 : J'ai revu certains membres du panel lors d'invitations à l'hôtel de Région ; quelques nouvelles par mail, sinon j'habite très loin.

IGD 1 : Les liens se résument le plus souvent à des mails, voire à des images partagées sur Facebook. J'espère que ça continuera, car j'ai beaucoup apprécié certaines personnes, aussi bien chez les participants que dans les animateurs. Il est dommage que j'habite loin de la majorité, mais je ne désespère pas que plusieurs me rendent visite (un l'a déjà fait d'ailleurs !).

IGD 3 : Non mais je le regrette.

Q 27 Pour finir, seriez-vous d'accord pour un autre contact, plus poussé, sur ces questions, par entretien ?

- **Oui**
- **Non**

Essonne 6 : Non car j'avoue que cela me semble bien loin (presque 4 ans). A cette époque j'avais fait un break dans ma carrière professionnelle et cela est tombé au bon moment mais depuis je consacre beaucoup de mon temps à des tas de choses et j'avoue une fois encore que j'ai un peu oublié. Je ne sais pas si ce long délai entre les 2 (au moment où nous avons fait cet Atelier et votre questionnaire aujourd'hui) était volontaire pour savoir ce qu'il en « resterait » au bout de ce long laps de temps, mais cela me semble un peu trop long pour avoir une mémoire effective de ce que nous avions réellement fait.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS……....p.4

SOMMAIRE…….……...p.5

INTRODUCTION……...……p.6

I / Une très large satisfaction globale individuelle…….p.17

I/A. Les motifs de satisfaction : l'ambigüe question du lien social……...…p.18

I/B. Les motifs de satisfaction : une revalorisation démocratique du citoyen……...p.21

I/C. Des motifs d'insatisfaction……..p.23

II/ Les effets directs de la participation à un Atelier citoyen :

l'acquisition de compétences…….p.26

II/A. Des connaissances techniques et générales……..….p.26

II/B. Des connaissances politiques……..…p.30

III/ Les effets à moyen et long terme de la participation à un Atelier citoyen :

l'impact sur les trajectoires politiques……...p.33

III/A. Réalité et volonté de nouveaux engagements publics……..…p.33

III/B. La nature de ces engagements……..p.35

III/ C. Le rôle d'un Atelier citoyen dans une trajectoire politique…….p.38

IV / Ce que cette enquête nous apprend du dispositif Atelier citoyen……...p.42

IV/A. Un dispositif qui ne semble pas encore mûr……p.42

IV/ B. L'atelier citoyen : un outil de communication ?.....p.45

IV/ C. Où l'on apprend que la démocratie nécessite des moyens……..p.48

CONCLUSION……..p.51

BIBLIOGRAPHIE……..…p.55

TABLE DES ANNEXES……...p.57

TABLE DES MATIERES…….p.96

CONCLUSION

I/A. Les motifs de satisfaction : l'ambiguë question du lien social